PAMOLEA

Projet d'**A**ppui à la **M**aîtrise d'**O**uvrage **L**ocale
pour l'**E**au et L'**A**ssainissement

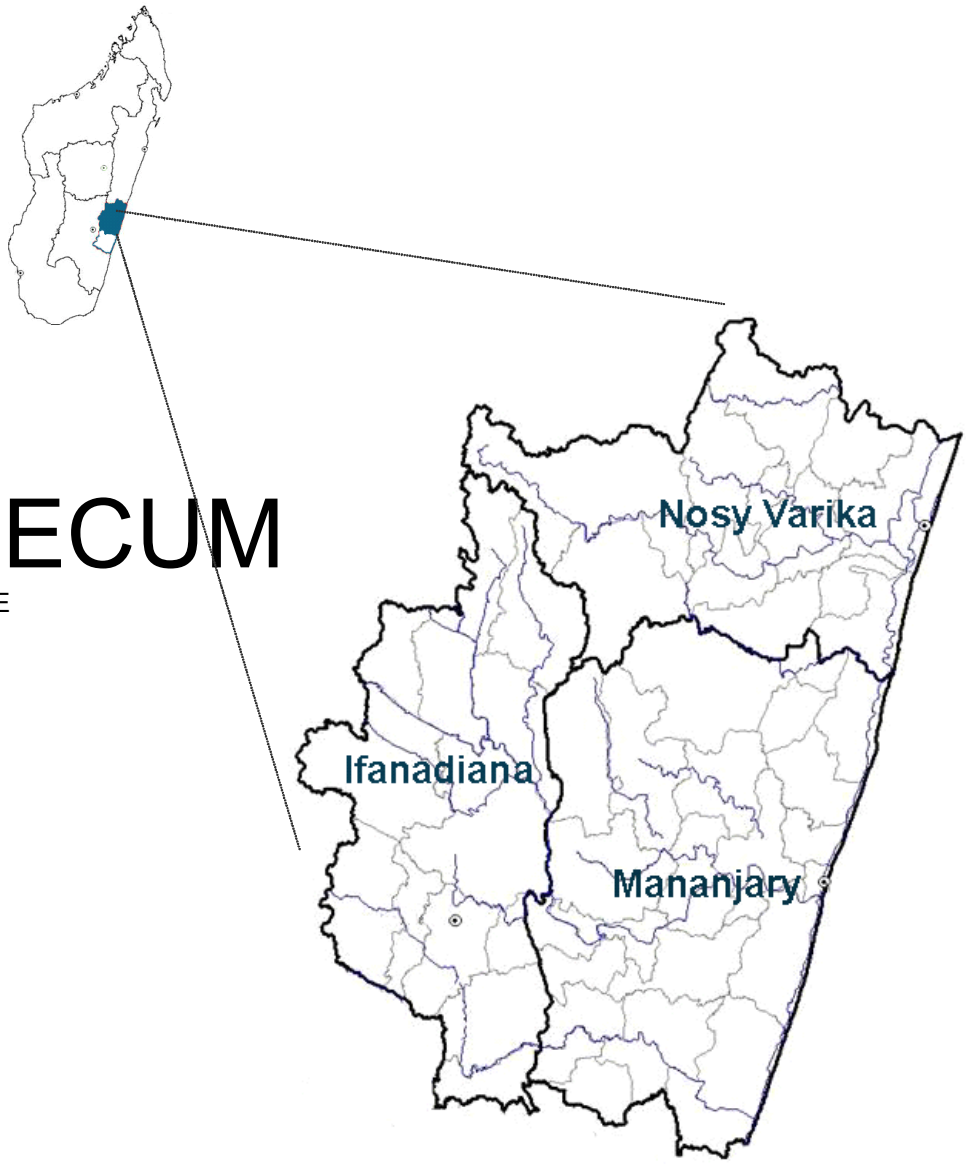

VADEMECUM

GUIDE METHODOLOGIQUE

Projet subventionné par la Facilité ACP-UE pour l'Eau

Table des matières

0. PRÉAMBULE 1

PARTIE 1. PLANIFICATION INTERVENTIONS EPA 5

1.1. PLAN DIRECTEUR (par commune) 5

PARTIE 2. MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES AEP – RENFORCEMENT CAPACITÉS ACTEURS LOCAUX – SUIVI 8

2.1. PRÉPARATION DES INSTALLATIONS AEP 8

2.1.1. PHASE PRÉALABLE 8

2.1.2. CONFIRMATION DE LA DEMANDE 9

2.1.3. DIAGNOSTIQUE 10

2.1.4. CONCERTATION PAMOLEA POUR APPROBATION APS 12

2.1.5. VALIDATION DES DONNÉES SOMMAIRES ET DU CHOIX TECHNIQUE (INCLUS APPORTS VILLAGE, PAMOLEA, COMMUNE,..) – INCITATION A LA DONATION DE TERRAINS 13

2.1.6. RÉDACTION DE L'APD ET DU MANUEL DE CONSTRUCTION 14

2.1.7. ORGANISATION DES USAGERS (STATUTS-RI) 16

2.1.8. OFFICIALISATION DES ACCORDS-CONVENTION TRIPARTITE 17

2.1.9. DÉMARRAGE DE LA COMMISSION MIXTE 18

2.1.10 ORGANISATION DE LA MISE EN OEUVRE DE L'AEP 20

2.2. RÉALISATION DES OUVRAGES AEP 21

2.2.1. CONSTITUTION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRE - APPROBATION ET LANCEMENT DE LA PROCEDURE 21

2.2.2. OUVERTURE DES OFFRES ET CONTRÔLE DE CONFORMITE 22

2.2.3. ÉVALUATION DES OFFRES 23

2.2.4. RÉCEPTION ET STOCKAGE DU MATÉRIEL 24

2.2.5. CONSTRUCTION DES OUVRAGES 26

2.2.6. FORMATION TECHNICIENS LOCAUX (SYSTÈMES GRAVITAIRES) 27

2.2.7. SUIVI DE LA COMMISSION MIXTE LORS DE LA CONSTRUCTION 28

2.2.8. FORMATION KRF 30

2.2.9. CAPITALISATION INSTITUTIONNELLE DE L'EXPÉRIENCE ET CONSOLIDATION DE L'EXPÉRIENCE DE LA MISE EN OEUVRE DE L'AEP 32

2.2.10. RÉCEPTION PROVISOIRE DU PROJET 33

2.3. APPUI POST INVESTISSEMENT 35

2.3.1. VISITE DES KRF 35

2.3.2. RECEPTION DEFINITIVE DU PROJET 36

2.3.3. CONSOLIDATION DES CAPACITES DU MAITRE D'OUVRAGE ET DE LA STRUCTURE DE GESTION DES INFRASTRUCTURES 37

PARTIE 3: MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURE D'ASSAINISSEMENT - SENSIBILISATION HA – SUIVI 39

3.1. PRÉPARATION DES INSTALLATIONS HA 39

3.1.1. ETUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET TECHNIQUE 39

3.1.2. DÉFINITION PAR L'ÉQUIPE PAMOLEA DU CHOIX TECHNIQUES À PROPOSER EN AG, ADAPTÉ AU CONTEXTE 41

3.1.3. SENSIBILISATION: COMMUNICATION DE MASSE, FOCUS DE GROUPE, VISITE FAMILIAL (phase qui se déroule pendant les travaux de préparation et construction AEP) 42

3.1.4. ASSEMBLÉE GENERALDE VALIDATION DES DONNÉES SOMMAIRES DU DIAGNOSTIQUE ET SENSIBILISATION ET VALIDATION DU CHOIX TECHNIQUE PROPOSE PAR PAMOLEA 43

3.1.5. VISITE AUX FAMILLES POUR VALIDER, CONFIRMER ET RENFORCER L'EXPLICATION DU CHOIX ET L'ENGAGEMENT DEMANDÉ ET MOBILISATION À REMISES DES APPORTS. 45

3.1.6. ELABORATION BORDEREAU DE DÉTAIL ESTIMATIF ET QUANTITATIF (BDEQ) FINAL ASSAINISSEMENT PAR TYPE D'INFRASTRUCTURE ET PAR VILLAGE . 46

3.1.7. ELABORATION ET SIGNATURE CONTRAT AVEC LA FAMILLE, AU MOMENT DU DÉPÔT DE L'APPORT FINANCIER. 47

3.2. RÉALISATION DES OUVRAGES AEP 48

3.2.1. IDENTIFICATION ET FORMATION DES ARTISANS LOCAUX (POUR LA PRODUCTION DU MATÉRIEL PRÉFABRIQUÉ), ET FABRICATION DES BUSES, COUVERCLES ET POUTRES ET IDENTIFICATION ET FORMATION DES MAÇONS INSTALLATEURS LOCAUX 48

3.2.2. INSTALLATION DU CHANTIER 49

3.2.3. SUIVI DES INSTALLATIONS 50

3.3. APPUI POST INVESTISSEMENT 52

3.3.1.SUIVI POST-INVESTISSEMENT AVEC VISITES FAMILIALES FOCUS GROUP(SEMESTRIELS) SUR L'UTILISATION DE L'INFRASTRUCTURE ET LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT 52

PARTIE 4: LA CONSTRUCTION DE SOLUTIONS MULTI-ACTEURS POUR LA GESTION DU SECTEUR EAU POTABLE 54

4.1. LE PROCESSUS DE CONCERTATION 54

4.2. LA METHODOLOGIE D'INVESTIGATION 58

4.2.1. PHASE DE SONDAGE: DÉFINIR LE PROBLÈME 58

4.2.2. PHASE DE CONVERGENCE: DESSIN/CONSTRUCTION DE SOLUTION 66

PARTIE 5: WASH: GESTION ET RELATION 71

PARTIE 6: GENRE 73

6.1. INSTITUTIONALISATION DU GENRE 73

6.2. CONCEPTS RELATIFS À L'APPROCHE GENRE ET DÉVELOPPEMENT 77

6.3. ETAPES D'ANALYSE GENRE 80

6.4. STRATÉGIES DE RÉSISTANCES & RÉACTIONS RECOMMANDÉES 82

PARTIE 7: NORMES 83

7.1. NORMES TECHNIQUES AEP 83

7.2. NORMES TECHNIQUES PUITS – FORAGES 86

7.3. NORMES TECHNIQUES ASSAINISSEMENT 87
7.4. APPORTS USAGERS 89
7.4.1 APPORT FINANCIER 89
7.4.2. MATÉRIAUX LOCAUX 89
7.4.3. MAIN D'ŒUVRE 90
7.4.4. ACCUEIL DES TECHNICIENS ET STOCKAGE DE MATÉRIAUX 90
PARTIE 8: PSE (Planification, Suivi & Evaluation) 91
8.1. INTRODUCTION 91
8.2. PLANIFICATION 91
8.2.1 LES ÉTAPES DE LA PLANIFICATION SEMESTRIELLE 92
8.2.2 LA PLANIFICATION TRIMESTRIELLE 92
8.2.3 LA PLANIFICATION MENSUELLE 93
8.3. SUIVI 93
8.3.1. ECART ENTRE RÉALISATIONS ET PRÉVISIONS 94
8.3.2. EFFICIENCE DES ACTIVITÉS 94
8.3.3. QUALITÉ DES SERVICES ET PRODUITS 94
8.3.4. EFFICACITÉ DES SERVICES / PRODUITS OFFERTS 95
8.3.5. PERTINENCE DE LA MÉTHODOLOGIE 95
8.3.6. CHANGEMENTS DANS LE CONTEXTE 95
8.3.7. AVANCEMENT VERS L'ATTEINT DES OBJECTIFS GLOBAUX 95
8.3.8. SUIVI PENDANT LES 4 PHASES DE LA MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES 95
8.3.9. ETAPES PRINCIPALES À SUIVRE (PENDANT LA PHASE DE DÉMARRAGE) 96
8.4. EVALUATION 97

0. PRÉAMBULE

Plus de 85% de la population rurale de la zone d'intervention s'approvisionne aujourd'hui en eau dans la rivière, le canal Pangolanes, des puits traditionnels ou marigots. Près de 10% dispose d'un système d'approvisionnement amélioré (puits moderne ou AE) mais dans un état défaillant pour ce qui concerne la qualité de l'eau et/ou les mécanismes de gestion et d'entretien. Les relations entre une bonne eau, une hygiène adéquate, un assainissement sain et la santé sont mal connues par les populations et leurs pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement comportent un risque à la santé. Des dispositifs d'assainissement sont très rares, même au niveau des écoles et centres de santé.

Au niveau local, la gestion de l'eau n'est pas adéquate et les usagers n'arrivent pas à s'approprier réellement leur ouvrage : risques de pollution, mécanismes inappropriés pour recouvrir les coûts du service, faible entretien des ouvrages, relations peu transparentes entre les usagers, leur comité et la commune, implication presque inexistante des services déconcentrés, absence total de fournisseurs de services professionnelles.

Au niveau national, les lois et cadres référentiels pour une gestion adéquate de la ressource eau et des installations ont été développés récemment mais leur mise en œuvre est confrontée à une faiblesse des capacités des acteurs locaux, à une manque de modèles appropriés et testés pendant que la plupart des intervenants se limite encore à l'utilisation des approches socio-organisationnelles et des concepts techniques traditionnelles qui ne garantissent pas la durabilité et qui ne permettent pas aux communautés et aux collectivités locales de s'approprier leur rôle, leur ouvrage et les impacts du service d'eau et d'assainissement.

Le PAMOLEA cherche à contribuer:

- à l'augmentation du taux de couverture en eau potable à presque 80% dans chaque commune d'intervention
- à l'augmentation du taux de couverture en assainissement à plus que 50% des familles qui habitent les villages priorisés pour l'intervention.
- à un changement de comportements en matière d'hygiène et d'assainissement.
- à une meilleure gouvernance de l'eau à travers:
  - Le renforcement des connaissances et capacités des acteurs clés (les usagers structurés, les communes, les services déconcentrés et les opérateurs privés locaux) et la maîtrise d'ouvrage communale;
  - Le développement et la promotion d'approches, d'outils et de modèles innovateurs au plan de la gestion des ouvrages (structures faitières, affermage, mise en réseau avec les opérateurs locaux d'épargne et de crédit,…) où les usagers structurés et les communes prennent leur responsabilité (contractualisation).
  - La structuration des acteurs locaux: fédération des comités d'eau et communes, réflexions sur l'intercommunalité...

L'objet du projet consiste précisément à placer chaque acteur dans un contexte institutionnellement durable et à tester les montages contractuels qui peuvent régir leurs relations durables.

Le Code de l'eau confie la maîtrise d'ouvrage des installations en milieu rural aux communes, qui peuvent déléguer l'exploitation au secteur privé local ou aux associations des usagers ou une autre structure considérée pérenne. L'action s'investira à préciser, de façon participative, les modalités et mécanismes d'une co-gestion entre usagers structurés, communes et éventuellement fournisseurs de services. La mise en place d'associations de comités d'eau (ou d'autres structures faitières) contribuera à une base plus stable et pérenne pour ces comités. L'expérience a montré que l'adhésion à une structure plus vaste, l'échange avec d'autres comités, et l'appui des leaders d'association en cas de conflits internes au sein d'un des comités-membres, sont des leviers de consolidation des structures villageoises.

Le projet ambitionne de rechercher des solutions innovatrices de viabilisation des structures de gestion à

travers des délégations contractualisées pour la gestion et maintenance des points d'eau, d'une part avec le maître d'ouvrage (la commune), les comités d'eau et d'autre part avec des opérateurs professionnels (concession, fermage ou autre selon les cas).

L'action met un accent particulier sur le renforcement des compétences des acteurs et ceci à travers des formations, échanges et, surtout, à travers leur implication active dans les structures décisionnelles et dans sa mise en œuvre, avec un appui de proximité des cadres expérimentés des partenaires.

Les pas indispensables, les conditions, les points d'attention et les normes pour la mise en oeuvre du projet sont décrits dans le présent vadémécum.

Le vadémécum a été établi de manière participative avec l'ensemble des 5 organismes partenaires et constitue le document de référence, pour l'ensemble des partenaires, en ce qui concerne la méthodologie d'intervention du projet PAMOLEA. Ce document spécifie les séquences d'activités et sert comme support pour atteindre des actions harmonisées des équipes de terrain et pour le suivi des actions planifiées.

Il est à remarquer que dans le cadre du projet PAMOLEA, les promoteurs du projet adopteront dans sa mise en œuvre une démarche évolutive par rapport à les stratégies et méthodologies. Le vadémécum sera donc actualisé périodiquement selon les expériences sur le terrain.

GLOSSAIRE

Le sens des termes utilisés dans ce vadémécum.

OBJECTIF

C'est l'état décrivant les effets prévus ou les avantages attendus de l'étape

RESULTAT

Les résultats forment les conditions nécessaires et suffisantes pour atteindre l'objectif. Ce sont les services qui doivent offrir l'étappe et qui peuvent être considéré comme directement tenu d'accomplir. Leurs effets conjugués doivent être approprié, nécessaire et suffisant pour atteindre l'objectif.

ACTIVITES

Les actions à effectuer afin d'atteindre les résultats et objectifs de l'étape.

CONDITIONS PREALABLES

Les étapes, activités, formalités qui doivent être accomplies avant l'accomplissement de la tâche.

INPUTS

Les supports nécessaires pour pouvoir effectuer l'étape dans des conditions favorable.

PRODUITS

Les supports qui sont issus de l'exécution de la tâche.

ACTEURS IMPLIQUES

Les personnes morales, physiques autres que le personnel du projet, concernées par l'étape en cours.

RESPONSABLE PAMOLEA

La personne du projet qui initie, conçoit, et fait le suivi de l'activité. Le responsable participe quand nécessaire aux activités de l'étape.

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

Les personnes qui sont impliquées dans l'une ou l'autre activité de l'étape

ABREVIATIONS

AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AG	Assemblée Générale
APS	Avant Projet Sommaire
APD	Avant Projet Détaillé
BDE	Bordereau de Détail Estimatif
BDQ	Bordereau de Détail Quantitatif
BF	Borne Fontaine
CCC	Communication pour un Changement des Comportements
CCL	Cadre de Concertation Locale
CdP	Comité de Pilotage
CSB	Centre de Santé de Base
CT	Comité Technique
DAO	Dossier Appel d'Offre
DC	Dossier Communautaire
EPA	Eau Potable et Assainissement
EPHA	Eau Potable, Hygiène et Assainissement
FMTR	Fikambananan'ny Mpahazo Tombotsoa amin'ny Rano - Assemblé général usagers
GED	Genre et Développement
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IEC	Information, Education et Communication
IFD	Intégration de la Femme au Développement
KPI	Komity Paritra Iombonana – Structure faîtière des comités d'eau
KRF	Komity Rano Fahadrovana – Comité d'eau et d'assainissement
MAP	Madagascar Action Plan
MEM	Ministère d'Energie et des Mines
ODM-MDO	Objectifs de Développement pour le Millénaire
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAMOLEA	Projet d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage Locale pour l'Eau et l'Assainissement
PCD	Plan Communal de Développement
POA	Plan Opérationnel Annuel
PSE	Planification, Suivi et Evaluation
PV	Procès Verbal
RBF	Responsable Borne Fontaine
RI	Règlement Intérieur
TL	Technicien Local
V7V	Vatovavy Fitovinany
WASH	Water, Sanitation and Hygiene

PARTIE 1. PLANIFICATION INTERVENTIONS EPA

1.1. PLAN DIRECTEUR (par commune)

OBJECTIFS

- Tous les concernés (les décideurs) connaissent la situation des villages ou commune en matière d'AEP
- la création d'un outil pour une gestion efficace, durable et participative du secteur de l'eau potable;
- l'acquisition d'expérience et d'expertise concernant la planification participative du développement local.
- Les acteurs concernés contribuent à l'élaboration de la planification au niveau communal

RÉSULTATS

Chaque entité est capable de proposer des futures interventions après avoir analysé les données et les informations à leurs dispositions

CONTENU

Le Plan Directeur comprend :

- un inventaire complet des caractéristiques physiques, économiques, démographiques et socio- organisationnelles de la commune, avec une attention particulière portée à l'approvisionnement en eau et l'assainissement (demandes et possibilités, situation actuelle et future);
- une analyse de la situation actuelle de l'approvisionnement en eau, fonctionnalité des systèmes existants comprise; analyse de la situation d'assainissement;
- les modalités de gestion;
- un plan d'investissement.

ACTIVITÉS

- Consultation des PCD
  - Existe une priorisation au niveau communal?
  - Situation «demande»: quand? Comment? Initiative?
- Elaboration d'un inventaire général:
  - Géo-référencier les villages - hameaux
  - situation démographique;
  - situation administrative;
  - secteur de la santé;
  - situation socio-économique;
  - information, communication et transport;
  - enseignement;
  - culture;
  - religion;
  - ...
- Elaboration d'un inventaire spécifique au secteur de l'hydraulique :
  - Inventorier (géo-référencier) les sources: nom, situation, débit, qualité de l'eau, état des éventuelles constructions de protection, type d'utilisation de l'eau, le cas échéant nombre d'utilisateurs;
  - Inventorier (géo-référencier) l'infrastructure hydraulique existante, aussi bien les sources, les adductions, les puits, les pompes, latrines: nom, situation, inventaire technique, utilisation, nombre d'utilisateurs, année de réalisation, entrepreneur, état de l'infrastructure, modalités de

gestion et appréciation de la fonctionnalité ; récupération d'information auprès des différents acteurs « hydraulique » dans la zone.

- Elaboration des résumes des inventaires par commune
  - Listes et caractéristiques des Villages (population, services AEP (système gravitaire,, nombre des puits existants avec profondeur maximal, fonctionnement, gestion, demandes,,…)
- Analyse et synthèse des données par fokontany, commune
  - Elaboration de cartes thématiques (p.e. Infrastructures existantes (AEP, sanitaires et scolaires), couverture AEP, % paiement, fonctionnalité systèmes,…)
  - estimation chiffrée de la demande en eau;
  - cartographier les possibilités d'approvisionnement;
    - Noms des villages avec sources potentielles (superficielle et/ou sous terrain)
    - Distance et dénivellation approximatif village - Source
    - Nombres des populations relevés
  - Cartographier les demandes EPA
  - élaboration de différents scénarios (techniques, financiers).
- Concertation et de validation: étape de pourparlers, au cours de laquelle on dresse une liste commune des priorités concernant les investissements et les mesures accompagnatrices;

  Ceci se déroule en plusieurs séances avec la participation :
  - des autorités locales (services décentralisés, région, districts, communes, fokontany);
  - des représentants des différents groupements de la société civile (représentants villages, représentants KRF, représentants KPI,…);
  - de quelques personnages clefs de la zone
  - représentants PAMOLEA

En premier lieu on répertorie l'ensemble des critères:

- quels sont les investissements les plus urgents ?
- Les participants pourront rechercher un équilibre entre
  - les critères d'impact (quel investissement ou quelle mesure d'accompagnement aura le plus d'impact sur la santé, sur la situation sociale et/ou économique de la population?),
  - les critères d'efficacité (où enregistrera-t-on le plus facilement des résultats?), les critères d'efficience (rapport investissements/résultats),
  - les critères de pertinence (quelles actions, quels investissements coïncident le plus avec la politique (nationale) du secteur de l'eau potable, avec les autres objectifs de développement de la population ou du gouvernement, avec la politique des partenaires financiers?).

Une fois les critères déterminés selon un processus suffisamment consensuel, on procède à une classification des mesures proposées.

- Elaboration définitive du Plan directeur
- Validation du plan directeur par le conseil communal
- Présentation du plan directeur :
  - aux villageois;
  - aux autres ONG's locales;
  - aux services publics;
  - aux institutions financières

CONDITIONS PRÉALABLES

Les impliqués sont contactés et informés au moins une semaine avant le déroulement de l'activité

INPUTS INDISPENSABLES

- PCD

PRODUITS

- Listes des villages futures bénéficiaires déterminés après concertation des acteurs
- Plan directeur

ACTEURS IMPLIQUES

- Commune, société civile organisé, district, région, services décentralisés

RESPONSABLE PAMOLEA

- Ingénieur

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Techniciens hydrauliques, équipe temporaire, expert assainissement, responsable socio-organisationnel

OBSERVATIONS

- Le temps nécessaire pour l'élaboration du Plan Directeur dépend de la dimension de chaque commune, l'accessibilité au territoire...Néanmoins PAMOLEA cherche a conclure l'inventaire pour chaque commune dans les 12 mois après la prise de contact avec la commune.

  Avant la conclusion de l'inventaire la priorisation des interventions du projet PAMOLEA se font avec les acteurs locaux (en partant des données disponible auprès les acteurs locaux).

  Une fois disponible l'inventaire la planification (voir 2.1.1. phase Préalable) se fait en partant des données de l'inventaire.

  Une fois le Plan Directeur est disponible la planification et la révision annuelle (voir 2.1.1. phase préalable) se fait selon ce Plan Directeur.

- A travers un processus de concertation (voir partie 4) les acteurs locaux définiront des modalités de gestion du secteur eau afin d'atteindre la durabilité du service. Le rythme du processus dépendra des conditions locales (capacités locaux, conflits,...). Pendant la période de concertation PAMOLEA proposera pour les nouvelles infrastructures mis en place une gestion déléguée aux communautés en combinaison avec des responsabilités de suivi et appui par les communes. Une fois les modalités de gestion «multi-acteurs» seront défini le plan directeur sera adapté.

PARTIE 2. MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES AEP – RENFORCEMENT CAPACITÉS ACTEURS LOCAUX – SUIVI

2.1. PRÉPARATION DES INSTALLATIONS AEP

2.1.1. PHASE PRÉALABLE

OBJECTIF

Le village manifeste un intérêt notoire pour une collaboration avec le projet

RESULTATS

- La commune a informé le village de la priorisation et a défini un responsable de la commune pour le suivi du processus dans le village
- Une lettre d'intérêt est envoyée par le village à la commune.

ACTIVITES

- Information par PAMOLEA concernant le projet auprès de la commune (cette activité est prévue seulement quand on démarre la relation avec une commune)
- Organisation de la commune pour la nomination du responsable (idem)
- Priorisation (planification) des infrastructures AEP au niveau de la commune avec les acteurs locaux (cette activité se transforme en actualisation de la priorisation après avoir construit avec les acteurs locaux communaux le Plan Directeur). Cette activité se répète annuellement.
- Visite d'information pour susciter l'intérêt des villages choisis

CONDITIONS PREALABLES

- Plan directeur disponible à partir de la deuxième année d'intervention dans la commune.

INPUTS

- Cadre guide de critères pour la priorization validé par les acteurs locaux (première année)

L'inventaire ressources eau, infrastructures,… à partir du deuxième semestre d'intervention dans une commune

- PCD
- Le cas échéant, le Plan Directeur

PRODUITS

- Lettre d'intérêt du village
- Lettre de la commune qui désigne un responsable

ACTEURS IMPLIQUES

- La population, représentant de la commune, conseillers municipaux, maire, fokontany, représentants

villages…

RESPONSABLE PAMOLEA

- Chef d'équipe

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Responsable socio-organisationnel

2.1.2. CONFIRMATION DE LA DEMANDE

OBJECTIF

La demande est assumée par les futurs usagers

RESULTATS

- les usagers sont informés de déposer une demande et des engagements futurs de façon globale (devoir de participation et de maintenance)
- Les usagers valident leur choix

ACTIVITES

- Assemblée Général DES FUTURS USAGERS pour une introduction de PAMOLEA

  Diffusion-présentation.

  - Qui sommes-nous:PAMOLEA- COMMUNE, composition des équipes, répartition des responsabilités, aires de travail.
  - Que faisons-nous: maîtrise d'ouvrage local, construction de systèmes, renforcement de l'organisation, structure locale pour la prise en charge future.
  - Comment travaillons-nous: principes maîtrise d'ouvrage, principes PAMOLEA: responsabilité, participation, solidarité, faisabilité socio-organisationnelle, faisabilité technique, objectif stratégique à partir de l'eau potable, de la vision de genre, d'équité. Présentation des différentes étapes à suivre pour la totalité de l'intervention dans le village.
  - Engagements des parties (village, commune, PAMOLEA) : apports villageois (contribution financière, fouilles canaux, donations terrains, protection sources, …), apports PAMOLEA, apports commune. Engagement village - commune pour entretien/gestion du système

    Les engagements sont conditionnés par l'acceptation des parties de l'APS (faisabilité peut être limitée par les coûts de construction des ouvrages et/ou par les coûts de maintien des ouvrages)
  - Présentation des étapes suivantes

- Ecriture et signature de la demande

  Les adultes du village sont invités à signer la demande. La demande est valable si la majorité des adultes ont signé la demande. Le village amène la demande signé à la mairie dans un délai de 15 jours. La demande, visé par le chef de Fokontany, est dirigée à la Mairie et signé par le maire. Si la demande n'est pas envoyé dans la période déterminé le village perd ca place dans la priorisation. Une copie de la demande est envoyée au Fokontany.

CONDITIONS PREALABLES

- Notification préalable du village au moins 7 jours avant.
- Plan directeur communal AEP ou concertation commune-PAMOLEA sur la planification annuelle
- Planification annuel approuvée par le comité de pilotage
- La commune a défini un responsable pour le suivi de l'intervention
- Existence d'une lettre de manifestation d'intérêt

INPUTS

- Planification annuel
- Plan directeur (une fois définitif)
- Model de demande (contenant les grandes lignes)
- PAMOLEA assure le transport du représentant de la mairie

PRODUITS

- PV AG (décision sur l'engagement à la présentation de la demande de la commune est spécifiée)
  Le cas échéant :
- Demande signée par les futurs usagers du village
- Une copie est remise au village.

ACTEURS IMPLIQUES

- Population, représentant de la commune, fokontany, ampanjaka (le roi)

RESPONSABLE PAMOLEA

- Responsable socio-organisationnel

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Animateurs

2.1.3. DIAGNOSTIQUE

OBJECTIF

Le contexte technique et social du village est constitué et confirmé

RESULTATS

- Aspects fondamentaux pour construire l'infrastructure d'approvisionnement en eau (technique et sociale) sont connus
- Connaitre la situation d'assainissement de base (infrastructures existant, pratiques, problèmes santé)

- Diagnostique social
- Diagnostique technique

ACTIVITES (DEUX EQUIPES EXECUTENT PARALLELEMENT LES DIAGNOSTIQUES)

- Rappel de l'étape précédent
- Diagnostic social.
  - Situation socio-économique des communautés et des familles au niveau général (population, estimation revenus économique, calendrier agricole, types de production,…).
  - Services communautaires (écoles, centre de santé...)
  - Infrastructure de base (localisation puits existantes, sources traditionnelles, latrines,…)
  - Organisations sociales. Relations internes. Institutions.
  - Histoire du système d'eau et son organisation (le cas échéant) ; relation des gens avec l'approvisionnement d'eau
  - Estimation à partir de sondages la capacité/volonté de payer tarifs
  - Analyse de la proposition de gestion du village et de l'intégration de la commune et/ou autres acteurs dans la gestion du système. Une fois des modes de gestion est définie au niveau communal l'analyse sera sur l'intégration du système dans cette gestion.
  - Analyse problèmes rencontrés pendant diagnostique technique (p.e. manque d'eau dans les sources à capter,…) ; Propositions
  - Inclusion aspect genre.
- Diagnostic technique (par parcours/visite terrain) :
  - Situation des ressources naturelles : eau disponible (sources, puits, sources traditionnels, ruisseaux, rivières,…) ;
  - Mesure débits sources
  - Situation de la protection des ressources en eau
  - Situation des points stratégiques (possible position BF, réservoirs, …)
  - Identification des problèmes (manque d'eau, utilisation ressources pour autres fins (p.e. irrigation, conflits entre usagers,…) et des opportunités
  - Risques environnementaux (quantité et qualité)
  - Etude topographique et géo référence

Le diagnostic prend plusieurs jours. Pendant cette période les responsables des diagnostics (social et technique) se concertent de façon périodique sur les stratégies à suivre.

- A la fin des diagnostics il y a une restitution sommaire des activités entreprises
- Information sur l'étape suivante

CONDITIONS PREALABLES

- Notification préalable du village et organisation logistique au moins 7 jours avant.
- Notification de la mission à la commune au moins 7 jours avant.
- Demande signée par les futurs usagers et visée par la commune
- Disponibilités des critères à considérer pour le choix technique
- Disponibilités du débit pendant la saison sèche

INPUTS

- Connaissance et lecture des PV de la réunion de confirmation de demande
- Manuel de procédure pour le diagnostic
- Théodolite et GPS
- Information inventaire disponible (regroupement continu d'information)

PRODUITS

- L'APS : contient les données de base et l'analyse orientée avec les objectifs Maîtrise d'Ouvrage local et analyses et propositions techniques
- Liste des usagers par point d'eau

ACTEURS IMPLIQUES

- Villageois

RESPONSABLE PAMOLEA

- Socio-organisationnel et ingénieur

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Animateurs et techniciens

2.1.4. CONCERTATION PAMOLEA POUR APPROBATION APS

OBJECTIF

PAMOLEA a un choix argumenté entre les variantes techniques possibles à présenter à la commune et au village

RESULTAT

Documents APS analysé et propositions faites.

ACTIVITES

- Le responsable PAMOLEA présente les différents choix techniques possibles avec les avantages et inconvénients et argumente sa proposition pour approbation de PAMOLEA. La protection des sources/forages fait toujours partie de l'installation AEP.
- La proposition de l'antenne (inclus l'étude topographique, les plans, calculs hydrauliques,...)est envoyé en version digital aux membres du CT. Le CT envoie dans un délai maximal de 1 semaine ses observations.
- Approbation final par l'antenne

CONDITIONS PREALABLES

- Proposition APS disponible 1 jour avant l'analyse

INPUTS

- Proposition APS technique et social DU VILLAGE

PRODUITS

- L'APS validé
- Inclusion des décisions dans la PV hebdomadaire

ACTEURS IMPLIQUES

- Partenaires Pamolea

RESPONSABLE PAMOLEA

- Ingénieur

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Techniciens hydrauliques, responsable socio-organisationnel

---

2.1.5. VALIDATION DES DONNÉES SOMMAIRES ET DU CHOIX TECHNIQUE (INCLUS APPORTS VILLAGE, PAMOLEA, COMMUNE,..) – INCITATION A LA DONATION DE TERRAINS

OBJECTIF

La commune et le village ont décidé sur le choix d'intervention en AEP et connaissent les implications de leur choix

RESULTAT

L'accord pour l'élaboration d'un APS définitif et la rédaction de l'APD

ACTIVITES

- Rappel des activités et accords précédentes
- Le responsable présente les différents choix techniques possibles avec les avantages et désavantages et la proposition argumentée de PAMOLEA.
- Débat et discussion concernant les différents alternatifs
- Décision sur l'APS définitif
- Confirmation de l'emplacement des infrastructures
- Information des apports à partir de l'APS choisi
- Elaboration calendrier activités à suivre (jusqu'à la signature de la convention tripartite)
- Nomination comité provisoire de l'AG pour le draft des statuts et règlement et l'organisation des apports (mettre à disposition un outil d'enregistrement apports).
- Définition des conditions préalables: donation de terrains (emplacement ouvrages) et en cas d'adduction gravitaire un accord signé sur l'utilisation des sources

CONDITIONS PREALABLES

- Existe l'APS validé par PAMOLEA
- Maîtrise de l'APS et systématisation des informations à présenter
- Outil enregistrement disponible

INPUTS

- L'APS validé

PRODUITS

- PV réunion
- L'APS définitif approuvé par la commune et le village
- Le calendrier de planification des activités suivantes.

ACTEURS IMPLIQUES

- AG des futurs usagers, la commune (responsable de l'AEP)

RESPONSABLE PAMOLEA

- Ingénieur

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- responsable socio-organisationnel, technicien qui a fait la diagnostique technique

---

2.1.6. RÉDACTION DE L'APD ET DU MANUEL DE CONSTRUCTION

OBJECTIF

La commune et le village ont à leur disponibilité un dossier technique détaillé et compréhensible sur l'intervention en AEP

RESULTAT

APD élaboré pour être donnée au village et commune

ACTIVITES

- Elaboration de l'APD
- Elaboration du manuel de construction (extrait significatif de l'APD pour faciliter l'approbation de l'étude et permettre le suivi à la construction. Document fait en Malgache.)
- Envoie d'une copie digital de l'APD et manuel de construction aux membres du CT. Le CT envoie dans un délai maximal de 1 semaine ses observations ou son approbation.

CONDITIONS PREALABLES

- L'APS définitif approuvé par village et commune

INPUTS

- APS définitif
- Données topographiques

PRODUITS

- APD

Contenu

- Synthèse APS social
- Critères du dessin (inclus rappel des critères du choix)
- Description des ouvrages
- Description des étapes des travaux
- Calcul des matériaux, outillage et stock entretien, main d'œuvre hors PAMOLEA pour la réalisation des ouvrages (listes des matériaux, liste main d'œuvre, liste outillage)
- Budget (sous-total par ouvrage)
- Sous détails des prix unitaires
- Valorisation des apports des usagers
- Plan hydrauliques (le cas échéant): profil en long et plan schématique
- Calculs hydrauliques (WaterCad – systèmes gravitaires)
- Plans des ouvrages

- Manuel de construction

Contenu

- Données de base simplifiées
- Description des ouvrages
- Emplacement des ouvrages
- Budget général par ouvrage
- Liste des usagers par point d'eau (voir diagnostic)
- Liste des matériaux (séparé par type de fournisseur), liste main d'œuvre
- Calendrier main d'œuvre
- Description des étapes des travaux
- Schéma du système

Le manuel doit contenir les éléments nécessaires à l'élaboration du DAO (dossier appel d'offre)

ACTEURS IMPLIQUES

- PAMOLEA

RESPONSABLE PAMOLEA

- Ingénieur

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Techniciens

2.1.7. ORGANISATION DES USAGERS (STATUTS-RI)

OBJECTIF

Le FMTR-KRF (Assemblé Général des usagers) est organisé pour être un organe légal afin de co-gérer le thème d'eau et assainissement

RESULTAT

Le statut et le Règlement intérieur du FMTR-KRF sont élaborés et validés

ACTIVITES

- COLLECTE des lettres de DONATIONS DE TERRAIN

  Obs: il s'agit plutôt d'une condition préalable au règlement intérieur

- ELABORATION DU STATUT ET RI DE L'ASSOCIATION D'USAGERS

  Contenu:

  - description tâches directives et relations avec KRF et RBF
  - description tâches d'entretien et mode d'entretien
  - conditions engagements et formation techniciens locaux (période de construction et période de gestion)
  - les droits des usagers
  - Les obligations des usagers
  - tarif (composantes de prix, montant, mode de recouvrement, mode d'actualisation)
  - utilisation infrastructure
  - DINA (position de la commune lors de la résolution des conflits)
    - type de gestion (finances, administration,…) et relation avec la commune (délégation gestion)
    - type de rapports à élaborer pour AG et la commune

  ATTENTION

  A travers un processus de concertation (voir partie 4) les acteurs locaux définiront les modalités de gestion du secteur eau. Le rythme du processus dépendra des conditions locales (capacités locaux, conflits,...). Pendant la période de concertation PAMOLEA proposera pour les nouvelles infrastructures mis en place une gestion déléguée aux communautés en combinaison avec des responsabilités de suivi et appui par les communes.

- Élection membres KRF et RBF
- Propositions Techniciens locaux en formation
- Officialisation RI par la commune

- Dépôt du statut auprès des autorités communales et régionales

CONDITIONS PREALABLES

- L'APS définitif approuvé par le village et la commune
- Le facilitateur connait la zone de projet
- Profil techniciens locaux prédéfini

INPUTS

- Modèle de RI
- Feuille de calcul du tarif de l'eau

PRODUITS

- Statuts et RI validés par les usagers et officialisés par commune

ACTEURS IMPLIQUES

- Village, KRF provisoire, représentant commune (nommé pour suivre le village)

RESPONSABLE PAMOLEA

- Responsable socio-organisationnel

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Animateurs, techniciens

2.1.8. OFFICIALISATION DES ACCORDS-CONVENTION TRIPARTITE

OBJECTIF

Les parties impliquées (PAMOLEA, le KRF et la commune) ont officialisé et contractualisé les accords pour la mise en œuvre l'infrastructure AEP

RESULTAT

Un contrat tripartite PAMOLEA-Commune-village est signé

ACTIVITES

- Vérification de l'apport financier du village : il s'agit d'une condition préalable
- REDACTION ET SIGNATURE DE LA CONVENTION TRIPARTITE

Contenu:

- rôle des parties

- mise en place de la commission de suivi mixte
  - promouvoir et accompagner l'organisation des apports
  - l'organisation du DAO et adjudication marché
  - suivi de la mise en œuvre des ouvrages systématique selon planification
  - évaluation de la mise en œuvre (planification, réalisation, qualité,…), réception provisoire et définitif
- quantifications des apports
- conditions de la validité de la convention (pe fouille canaux fait dans un certain délai)
- spécification des documents annexe (pe. APD, le manuel de construction et procès verbal de l'approbation de l'APS)
- engagement au suivi et control après la construction de l'infrastructure

CONDITIONS PREALABLES

- Les statuts et RI officialisés

INPUTS

- Modèle de convention
- APD, manuel de construction et procès verbal de l'approbation de l'APS

PRODUITS

- Convention tripartite signée

ACTEURS IMPLIQUES

- KRF, Commune

RESPONSABLE PAMOLEA

- Chef d'équipe

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- responsable socio-organisationnel

2.1.9. DÉMARRAGE DE LA COMMISSION MIXTE

OBJECTIF

Les entités concernées par l'AEP sont mobilisées et responsabilisées

RÉSULTATS

- Les membres de la commission sont nommés et connaisses leurs tâches
- Les membres disposent des outils nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches

- Un calendrier des activités futures est défini

ACTIVITÉS

- Nomination des membres de la commission (une personne responsable, afin d'assurer la continuité, pour chaque entité qui peut faire appel à l'intérieur de son entité à un spécialiste)
- Constitution d'un dossier des documents nécessaires pour l'accomplissement des tâches (inputs indispensable)
- Information/Formation des membres de la commission mixte concernant leurs tâches (compréhension de l'APD, manuel de construction, règlement intérieur, procédures d'attribution de marché, procédures de suivi de la construction des ouvrages,…)
- Rappel de la définition des tâches
  - Suivi des accords du document tripartite
  - Suivi des différentes phases de construction des ouvrages dans l'observation systématique de l'utilisation des ressources allouées. Voir si les installations suivent les normes prédéfinies dans l'APD
  - Suivi évaluation de la gestion organisationnelle et financière de la construction.
  - Suivi évaluation des formations et des activités des KRF, TL et des magasiniers. Voir et apprécier les écarts s'il y a lieu.
  - Voir si le projet a atteint les objectifs fixés au départ (fourniture d'eau potable suffisante pour la population, …)
  - Donner des recommandations comment atteindre les résultats escomptés en cas de défaillance, déceler les différents facteurs internes et/ou externes de réussite ou de porteurs de risques.
  - Ecrire des PV des suivis (3 copies) en conséquence et faire de recommandations si besoin.
- Elaboration de la planification des activités

CONDITIONS PRÉALABLES

- Signature de la convention tripartite

INPUTS

- L'accord tripartite
- Le manuel de construction en langue malagasy
- Les statuts, RI et PV de constitution des FMTR
- Modèles Fiches de suivi
- Modules de formation destinés aux membres de la commission

PRODUITS

- PV's de la constitution (inclus liste des membres,…)
- Lettres de nomination des membres
- Dossier complet de suivi (l'accord tripartite, le manuel de construction, le RI, fiches de suivi, procédures d'attribution de marché, planification formation TL,…)

ACTEURS IMPLIQUES

- Les membres de la commission

RESPONSABLE PAMOLEA

- responsable socio-organisationnel

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Ingénieur

2.1.10 ORGANISATION DE LA MISE EN OEUVRE DE L'AEP

OBJECTIF

La mise en œuvre est planifiée avec le FMTR-KRF et la commune

RESULTAT

Les moyens pour la mise en œuvre ont été définis: Il y a un calendrier d'activités

ACTIVITES

- Rappel des apports
- Confirmation des ouvrages et leur emplacement
- Planification et organisation des ouvrages (et rappel de DINA relatif) (copie envoyé à la commune)
- Formation utilisation manuel de construction
- Suivi et accompagnement (proactif) de l'organisation et réalisation des apports

CONDITIONS PRÉALABLES

- Convention tripartite signée

INPUTS

- APD et manuel de construction

PRODUITS

- Calendrier d'activités

ACTEURS IMPLIQUES

- Commission mixte, villageois, membres KRF

RESPONSABLE PAMOLEA

- technicien qui va diriger les installations

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- responsable socio-organisationnel

2.2. RÉALISATION DES OUVRAGES AEP

2.2.1. CONSTITUTION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRE - APPROBATION ET LANCEMENT DE LA PROCEDURE

OBJECTIF

Les démarches administratives sont assumées par la commission mixte pour se constituer des offres de matériel

RESULTATS

- Le matériel nécessaire à acheter est vérifié et consolidé à partir de l'APD (préparé par PAMOLEA).
- Le dossier d'appel d'offre simplifié (préparé par PAMOLEA) approuvé par la commission mixte
- Le dossier d'appel d'offre simplifié transmis aux fournisseurs choisis par la commission mixte parmi la liste provenant de l'appel à manifestation d'intérêt

ACTIVITES

- confirmation des matériels à acheter (Quantification, Normes, Conditionnalités):
  - Récupération à partir de l'APD des tableaux des besoins en matériels classés par Ouvrage et village
  - Etablissement de la Liste des besoins en matériels global par village et pour l'ensemble de la commande
  - Classification des besoins par Lots (par village et pour l'ensemble de la commande)
  - Etablissement du Cahier des Charges (le continu de l'offre (inclus spécifications techniques exigés), les conditionnalités de réalisation: délai de livraison, critères de notation des offres, lieu de livraison, Droit du client, Dispositions financières et divers, Modalité de règlement, Règlement des différends…), et du calendrier de dépouillement.
-
- convocation de la commission mixte
  - Approbation du dossier d'appel d'offre et choix du type d'appel d'offre (ouvert à tous publics ou de type restreint) par les commissions mixtes impliqués
- lancement des appels d'offre
- réception des offres
  - Inscription des Offres dans un cahier de réception et classement par date d'arrivée dans l'endroit spécifié

CONDITIONS PREALABLES

- Convention tripartite signé
- Commission mixte opérationnelle

INPUTS

- Liste des fournisseurs qui ont manifesté leur intérêt
- L'APD pour chaque système

PRODUITS

- Dossier d'appel d'offre
- PV approbation dossier appel d'offre
- Lettre d'invitation à soumissionner

ACTEURS IMPLIQUES

- La commission tripartite
- Les Fournisseurs potentiels

RESPONSABLE PAMOLEA

- Ingénieur

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Techniciens

2.2.2. OUVERTURE DES OFFRES ET CONTRÔLE DE CONFORMITE

OBJECTIF

La transparence du processus est garantie face aux acteurs concernés

RESULTATS

- Les offres techniques reçus ont été ouvert en présence des commissions mixtes et les fournisseurs intéressés
- Les offres sélectionnées par les commissions mixtes sont conformes aux normes administratives indiquées dans l'appel d'offre.

ACTIVITES

- Convocation des commissions mixtes
- Rappel des procédures
- Ouverture des enveloppes reçus
- Control de conformité
- Elaboration liste des offres retenues

CONDITIONS PREALABLES

- Lancement des appels d'offre
- Appel d'offre expiré

INPUTS INDISPENSABLES

- Offre de chaque fournisseur

PRODUITS

- Pv de réunion

ACTEURS IMPLIQUES

- Commission mixte et fournisseurs

RESPONSABLE PAMOLEA

- Chef d'équipe

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Directeur projet, ingénieur

2.2.3. ÉVALUATION DES OFFRES

OBJECTIF

Les fournisseurs de matériel sont connus et approuvés par la commission mixte suivant les règles applicables aux marchés de fournitures dans le projet PAMOLEA

RESULTATS

- Les règles, les critères d'éligibilité et le mode d'évaluation applicables aux marchés des fournitures, dans le projet PAMOLEA, sont appliqués par la commission mixte;
- Les offres sont évaluées;
- Les fournisseurs attributaires des marchés pour chaque type de matériaux à acheter sont connus et notifiés;
- L'ordre de service adressé à PAMOLEA pour l'achat des matériaux est signé et lancé par le maître de l'ouvrage.

ACTIVITES

- Convocation des commissions mixtes
- Rappel des procédures

- Rappel des règles, critères d'éligibilité et mode d'évaluation
- Evaluation technique et financière des offres
- Notification des fournisseurs attributaires
- Signer l'ordre de service pour l'achat par la commune et le KRF
- Elaboration et signature des contrats d'achats
- Elaborer note explicative des résultats de l'évaluation
- Envoyer la note explicative des résultats de l'évaluation aux fournisseurs retenus

NB: dans le cas où plusieurs communes sont impliquées, chacune dispose d'une commission mixte qui doit être présent pour l'évaluation de l'offre

CONDITIONS PREALABLES

- Offres ouverts et contrôle de conformité effectué

INPUTS

- Les offres ayant passées par la conformité administrative

PRODUITS

- Pv de réunion
- Note explicative des résultats de l'évaluation
- Tableau comparatif des offres
- Lettre de notification des fournisseurs attributaires
- Ordre de service pour l'achat des matériaux signé
- Les contrats d'achats

ACTEURS IMPLIQUES

- Commission mixte

RESPONSABLE PAMOLEA

- Chef d'équipe

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Directeur Pamolea, Ingénieur

2.2.4. RÉCEPTION ET STOCKAGE DU MATÉRIEL

OBJECTIF

Les matériels achetés sont vérifiés, réceptionnés, et stockés en accord avec la convention tripartite par le magasinier du KRF avec l'appui de PAMOLEA

RESULTATS

- Un magasinier est formé sur la procédure de réception et de gestion de stock
- Les matériels réceptionnés respectent (Quantité et Norme) les dispositions évoquées dans le cahier des charges.
- Le matériel est stocké correctement
- Commission mixte informé sur la réception

ACTIVITES

- Formation du magasinier à la procédure de réception du matériel et de la gestion des stocks
- Vérification conformité du dépôt
- La qualité des matériaux est contrôlée avant l'embarquement (par le CT en cas que le matériel part d'Antananarivo ou Tamatave; sinon par les équipes)
- Réception effective
  - Vérification des matériels livrés par rapport aux dispositions du cahier des charges
  - Signature Bon de livraison
  - Enregistrement dans le Fiche de Stock

OBSERVATION

En cas d'emmagasinage au niveau du PAMOLEA (quand la livraison directe au village est impossible (p.e. condition des routes,…)

Sortie du matériel du dépôt de PAMOLEA

- Transmission de la demande des matériels certifiée et visée par le Chef d'équipe et l'ingénieur
- Préparation de la demande par le responsable du Magasin PAMOLEA
- Vérification de la quantité des matériels demandés, qui correspond à l'achat de l'appel d'offre par le technicien responsable du système
- Inscription des matériels à livrer dans un bon de livraison
- Contact du responsable du village sur la livraison (Organisation sur la réception des matériels)
- Contact des transporteurs potentiels et intéressés
- Préparation des dossiers administratifs de la mission de livraison (Ordre de Mission / Déblocage frais de mission / Photocopie Fiche de gestion des Stocks pour Village …)
- Chargement des matériels à livrer
- Livraison des matériels sur site (voir en haut)

CONDITIONS PRÉALABLES

- Fournisseurs ont notifiés la date de livraison
- Le village est prêt pour la réception

INPUTS

- Bon de commande
- Bon de livraison
- Modèle de fiche de Stock

PRODUITS

- Fiche de stock remplis
- Bon de livraison signé

ACTEURS IMPLIQUES

- Fournisseur, Responsable Magasin, Transporteur, Magasinier KRF, Président du KRF

RESPONSABLE PAMOLEA

- Technicien

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- A définir par équipe

2.2.5. CONSTRUCTION DES OUVRAGES

OBJECTIF

Les ouvrages de l'AEP définis dans d'APD sont réalisés selon les règles de l'art.

RÉSULTATS

Chaque ouvrage est installé suivant les normes prédéfinis et le temps prévus avec la participation active de chaque acteur.

ACTIVITÉS

- Vérification des apports (matériaux et fouilles) selon convention tripartite au moins 1 semaine avant l'installation des ouvrages
- AG de rappel et de confirmation pour l'organisation de travail.
- Engagement et contrat avec le maçon
- Réunions périodiques de mise au point de l'organisation avec le KRF
- Construction proprement dit des ouvrages.
- Mise en eau
- Suivi technique tous les quinzaines de PAMOLEA
- Réception technique (interne PAMOLEA-Comité technique)
- Formation des TL (voir 2.6) et KRF (2.9)
- Suivi par la commission mixte (voir 2.7)
- Réception provisoire et définitif (voir 2.8)

CONDITIONS PRÉALABLES

- prévision des travaux conforme aux accords avec le village
- Tous les matériaux locaux sont déjà fournis par les bénéficiaires au moins une semaine avant le début

des travaux.

- L'organisation des travaux au niveau des villageois est déjà établie (calendrier de main d'œuvre avec liste et RI ou dina pendant la réalisation).
- Les matériels nécessaires pour la phase en cours sont déjà livrés au village concerné au moins une semaine avant le début du chantier.

INPUTS INDISPENSABLES

- Le cadre de l'organisation des travaux établi en phase de préparation
- Le manuel de construction
- Journal de chantier

PRODUITS

- Journal de chantier à jour
- Journal de chantier avec observations et signature de l'ingénieur responsable
- PV de la réception technique interne

ACTEURS IMPLIQUES

- Commission mixte, KRF, les techniciens locaux, les maçons, responsables bornes fontaines, usagers

RESPONSABLE PAMOLEA

- Technicien réalisateur PAMOLEA

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Ingénieur, responsable socio-organisationnel, comité technique

---

2.2.6. FORMATION TECHNICIENS LOCAUX (SYSTÈMES GRAVITAIRES)

OBJECTIF

Les techniciens locaux peuvent prendre en charge les entretiens et les petites réparations des infrastructures installés (Ouvrages et tuyauteries)

RESULTATS

Les TL prennent connaissances et mettent en pratique les différentes procédures concernant l'entretien et la réparation des ouvrages

ACTIVITES

- Elaboration de la planification de formation
- Rappel et clarification en détail sur les attributions du TL et sa relation avec le KRF (voir règlement intérieur)
- Formation sur le fonctionnement de chaque ouvrage instauré

- Formation sur le façonnage et mode de jonction de tuyaux
- Formation sur les noms, formes et mode d'emploi de tous les accessoires et outils de travail nécessaires pour les tuyauteries
- Formation sur les entretiens périodiques et les petites réparations de chaque ouvrage à réaliser après la mise en place de l'infrastructure AEP: les différent procédures à suivre pendant le lavage des captages et réservoir; le remplacement des robinets usés; la réparation des tuyaux perforés …
- Formation sur l'utilisation du Cahier de suivi d'entretien
- Pratique sur terrain pendant la réalisation du projet (les TL accompagnent les techniciens de PAMOLEA pendant les installations)
- Evaluation capacités TL formés
- Délivrance du certificat (voir réception provisoire)
- Transmettre le fiche d'évaluation au KRF

CONDITIONS PREALABLES

- Accord de l'AG sur les techniciens en formation
- Les techniciens locaux correspondent au profil défini

INPUTS

- Manuel de formation des TL (inclus liste accessoires, outils,…)
- Tous les accessoires (tuyauteries) nécessaires pour la formation
- Les outils d'entretien

PRODUITS

- Fiche d'évaluation
- Certificat donné par PAMOLEA

ACTEURS IMPLIQUES

- Techniciens locaux proposés par AG, KRF

RESPONSABLE PAMOLEA

- Le technicien responsable de l'installation

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- responsable socio-organisationnel

2.2.7. SUIVI DE LA COMMISSION MIXTE LORS DE LA CONSTRUCTION

OBJECTIF

Les entités concernées par l'AEP assument leurs responsabilités dans le temps et dans les normes

RESULTATS

- Les entités concernées (KRF et Commune) sont accompagnées dans l'accomplissement de leurs tâches.
- Les membres de la commission sont au courant de toutes les situations qui se passent pendant la construction et prennent des décisions appropriées.
- Le calendrier des activités est respecté dans les normes et dans les temps par chaque acteur concerné.
- L'accord tripartite est respecté (spécifications suivi)

ACTIVITES

- Briefing sur le terrain de la commission mixte des activités à faire pendant le suivi
- Visite des ouvrages (nouvellement installé et/ou selon les recommandations du suivi antérieur) sur chantier (ouvrage de captage, conduites, réservoir, BF,…) :
  - avancement des travaux par rapport au planning prévisionnel; mesure de débit,…
  - inventaire des problèmes et points forts rencontrés pendant la construction
  - Vérification recommandations antérieurs
- Visite du magasin de stockage :
  - vérification de la tenue de livre de stock
  - confrontation de la liste des matériels par rapport au stock réel (inventaire physique par échantillon)
  - inventaire des problèmes et points forts rencontrés par le magasinier
- Consultation du KRF :
  - Situation de l'organisation des usagers pour la construction des ouvrages
  - Analyse de la capacité organisationnelle (rotation de la main d'œuvre, participation équitable des usagers, qualité de leadership,…)
  - Avancement de la formation du TL
- Réunion de la commission mixte, avec les KRF, TL et magasinier pour la résolution des éventuels problèmes rencontrés pendant la visite sur terrain
  - rappel des problèmes et points forts
  - analyse global de la situation
  - les solutions à adopter pour résoudre les problèmes
  - prise de décision
  - confirmation de la date du prochain suivi

CONDITIONS PREALABLES

- Commission mixte avisé au moins 7 jours et prévenu d'amener le dossier de suivi avant chaque descente sur terrain
- Contrat tripartite signé

INPUTS

- Planning prévisionnel des travaux
- Dossier complet de suivi (voir activation commission mixte)
- PV de réunion pour l'organisation des travaux des villageois pendant l'installation

PRODUITS

- Fiche de suivi visé et signé par les membres de la commission mixte (une copie pour chaque partie)

ACTEURS IMPLIQUES

- Commission mixte, KRF, TL, Magasinier, maçons

RESPONSABLE PAMOLEA

- Chef d'équipe

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Ingénieur, responsable socio-organisationnel, technicien responsable de l'installation

---

2.2.8. FORMATION KRF

OBJECTIF

Le KRF peut prendre en charge les tâches défini dans le règlement intérieur

RESULTATS

- Le KRF connaît le fonctionnement des structures, les rôles et attributions du KRF : gestion financière et administratifs (tenue des livres, stratégies tarifaires, élaboration de budgets, rédaction rapports financiers, élaboration PV de réunion,…), gestion technique (suivi et contrôle des responsables BF et TL), et les relations avec la communauté (gestion de conflit,…) et la commune
- Les décisions des AG sont appliquées.
- A chaque réunion un PV et un compte rendu de réunion sont rédigés.
- Les livres sont tenus correctement.
- La communication avec les structures locales est assurée.
- Le recouvrement de la cotisation est réalisé à temps.
- Les travaux de maintenance sont effectués sans retard et respectent les normes.
- Les conflits sont gérés correctement.

Obs: Il s'agit de commencer avec un minimum de connaissance d'outils qui permettent la gestion à partir du moment de la réception du système; la consolidation des capacités font partie de la phase de suivi post-construction (voir 2.3.1)

ACTIVITES

- Transfert de connaissances et exercices pratiques sur:
  - La rédaction d'un PV et compte rendu de réunion,
  - L'élaboration de budgets et rapports financiers
  - La tenue de livre de cotisation, livre de compte, livre de banque ou autres institutions financières, cahier d'évènement (rapports AG, rapports réunions KRF,

visites), cahier de suivi d'entretien des ouvrages
- La tenue de livre d'entretien des Bornes Fontaines
- La gestion d'une association
- Gestion de réunions - techniques de communication
- Le calcul des tarifs
- Gestion de conflits
- Gestion de stocks
- Elaborations de contrats TL

CONDITIONS PREALABLES

- KRF
- Responsable de BF nommé

INPUTS

- Modèles de livre de cotisation, livre de compte, livre de trésorerie, PV de réunion, compte rendu de réunion, budget, rapports financiers, livre de stock, cahier d'évènement, contrat TL, cahier de suivi d'entretien, calcul Tarifs

PRODUITS

- Rapport de formation

ACTEURS IMPLIQUES

- KRF, Responsable de BF

RESPONSABLES PAMOLEA

- responsable socio-organisationnel

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- animateurs

OBSERVATION

A travers un processus de concertation (voir partie 4) les acteurs locaux définiront les modalités de gestion du secteur eau. Le rythme du processus dependra des conditions locales (capacités locaux, conflits,...). Pendant la période de concertation PAMOLEA proposera pour les nouvelles infrastructures mis en place une gestion déléguée aux communautés en combinaison avec des responsabilités de suivi et appui par les communes. Le contenu de la formation comme décrit en haut sera donc adapté en accord avec le modalité de gestion défini par les acteurs locaux.

2.2.9. CAPITALISATION INSTITUTIONNELLE DE L'EXPÉRIENCE ET CONSOLIDATION DE L'EXPÉRIENCE DE LA MISE EN OEUVRE DE L'AEP

OBJECTIF

Les acteurs impliqués dans le processus tirent les leçons de l'expérience du processus et en profitent pour les étapes à venir.

RESULTATS

- Chaque entité (cad municipalité, FMTR, PAMOLEA) a analysé le processus..
- Les trois entités partagent les conclusions de l'analyse
- Les trois entités redéfinissent le type de relation et obligations pour la phase de concertation (voir partie 4)

Obs: Par la concertation les acteurs locaux essaient de développer des accords pour la gestion du secteur eau au niveau municipal. Ces accords définiront les tâches et responsabilités de chacun des acteurs impliqués afin d'assurer la gestion durable. Pendant la période avant la définition de ces accords un appui/suivi mixte devra être assuré pour les systèmes AEP. Le résultat 3 concerne donc les relations entre les acteurs avant l'accord définitif de gestion global pour la commune.

ACTIVITES

- Pour chaque entité séparée:
  - Evaluation, après la réception technique interne, du processus de mise en œuvre de l'AEP : analyse points forts et points faibles sur l'application des engagements
  - Propositions d'amélioration du processus de mise en œuvre de l'AEP
- Pour le FMTR
  - rappel du contenu du RI:
    - confirmation du tarif
    - consolidation de la définition des attributions des différents responsables
    - Analyse sanctions et leur application
    - Contractualisation TL
- Avec les différentes entités:
  - Partage des analyses et leçons tirés
  - Définition mode d'utilisation fonds de réserve (apport financière usagers)
  - Accords sur le suivi post-projet

CONDITIONS PREALABLES

- Réception technique interne réalisé

INPUTS

- Fiches de suivi de la commission mixte
- RI et PV de l'élaboration des statuts et RI
- Dossier complet
- Model de rapports
- Model contrat TL

PRODUITS

- Rapports des différents ateliers

ACTEURS IMPLIQUES

- La municipalité, le FMTR, la commission mixte

RESPONSABLE PAMOLEA

- Responsable socio-organisationnel

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Chef d'équipe, ingénieur, techniciens hydrauliques, animateurs

---

2.2.10. RÉCEPTION PROVISOIRE DU PROJET

OBJECTIF

L'ensemble des ouvrages est reçu de façon provisoire par le maître d'ouvrage

RESULTATS

- L'ensemble des ouvrage est vérifié par rapport aux prescriptions techniques fixées dans l'APD.
- Le maître d'ouvrage a émis ses réserves, le cas échéant
- Le cas échéant un ordre de service de reprise des malfaçons avec un délai d'exécution est établi

ACTIVITES

- Observation et constatation des travaux
- Control de conformité à l'APD (technique et financier)
- Établissement du Procès Verbal, sinon un Procès Verbal de réserves avec un Ordre de Service (OS) de reprise des malfaçons dans un délai limité est dressé sur place et émis à l'Entreprise titulaire
- Remise des diplômes aux TL
- Nomination officiel du FMTR comme gestionnaire délégué (pour une période déterminé = période de concertation pour arriver à une politique de gestion communal)
- Remise de l'état financier du projet

Obs: dans le cas où le village organise une fête, c'est au cours de l'événement qu'on délivre les certificats aux techniciens locaux et on remet le PV de réception provisoire.

CONDITIONS PREALABLES

- Réception technique effectuée par PAMOLEA et Protos
- KRF formé
- Le Maire, la Commission de suivi, Chef Fokontany (par courtoisie) et villageoises informées, une semaine avant au plus tard par lettre officielle.

- Approbation de la nomination à la gestion déléguée par le conseil communal

INPUTS INDISPENSABLES

- PV de la réception technique interne
- APD et dossier complet de suivi
- Modèle de nomination du gestionnaire délégué

PRODUITS

- Le PV de réception provisoire signée avec éventuellement un Procès verbal de réserves avec un Ordre de Service (OS) de reprise des malfaçons dans un délai limité
- Arrêté communal de nomination au gestionnaire délégué

ACTEURS IMPLIQUES

- Le Maire, la Commission de suivi, le KRF, les usagers, le Chef de Fokontany

RESPONSABLE PAMOLEA

- L'ingénieur

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Chef d'équipe, technicien hydraulique, commission technique

---

2.3. APPUI POST INVESTISSEMENT

2.3.1. VISITE DES KRF

OBJECTIF

Les KRF sont accompagnés de façon périodique dans leur mode de gestion des infrastructures

Obs: les visites sont organisées par PAMOLEA en collaboration avec la commune jusqu'à la consolidation des capacités de la «solution locale».

RESULTATS

- La mode de gestion est analysée périodiquement (contrôle d'indicateurs définis: p.e. heures de services par jour; % tarif payé...
- Les livres (PV, cahier d'événements, compte...) sont visés (par la commune)
- Les cotisations sont versées à la banque ou autres institutions financières constamment
- Des conseils sont donnés en fonction des situations
- Eventuellement un calendrier de réunions, activités, ateliers de formation est proposé
- La relation entre KRF et commune est renforcé

ACTIVITES

- Systématique
  - Entretien, rencontre et renforcement des capacités du responsable de suivi au sein de la commune
  - Suivi de l'application des accords antérieurs
  - Appréciation de l'application des pratiques administratives acquises pendant les formations (comptabilité, épargne, magasin, PV réunions,…)
  - Visite infrastructure (mesure débit, inspection ouvrages,…)
  - Formulation des suggestions et définition des accords (inclus visite suivante, sollicitude formation,…)
  - Remplir fiche de suivi
- Périodique
  - Appui à l'élaboration du rapport financier (=annuel)
  - Appui à la Révision du règlement interne (= annuel) :
    - Révision tarif
    - Appuie à l'élection KRF selon règlement
    - Analyse sanctions, droit d'adhésion
  - Appui à l'élaboration du POA (p.e. travail TL et communautaire, protection sources,…)
- Ponctuel
  - Formations (voir 2.3.3.)

CONDITIONS PREALABLES

- Notification préalable du village et municipalité au moins 7 jours avant.

INPUTS

- Fiches de suivi
- PV visite antérieur

PRODUITS

- PV Visite
- Fiche de suivi actualisé

ACTEURS IMPLIQUES

- KRF, Commune, «Solution locale de gestion»

RESPONSABLE PAMOLEA

- Responsable socio-organisationnel

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Technicien, animateurs

2.3.2. RECEPTION DEFINITIVE DU PROJET

OBJECTIF

L'ensemble des ouvrages est reçu de façon définitif par le maître d'ouvrage

RESULTAT

L'ensemble des ouvrages est fonctionnel suivant les normes après une période d'une année à partir de la réception provisoire.

ACTIVITES

- Observation et constatation du fonctionnement de l'infrastructure
- Le cas échéant, vérification de la reprise des malfaçons formulées pendant la réception provisoire.
- Etablissement du Procès Verbal de réception définitive
- Remise officielle de l'APD actualisé (inclus infrastructure géo référencié)

CONDITIONS PREALABLES

- Réception provisoire
- Contrôle technique interne finale
- Le Maire, la Commission de suivi, KRF informées, une semaine avant au plus tard par lettre officielle.

INPUTS

- PV de la réception provisoire
- APD actualisé

PRODUITS

- Le PV de réception définitive signée

ACTEURS IMPLIQUES

- Le Maire, la Commission de suivi, le KRF

RESPONSABLE PAMOLEA

- Chef d'équipe

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Ingénieur, technicien responsable pour les installations, comité technique

---

2.3.3. CONSOLIDATION DES CAPACITES DU MAITRE D'OUVRAGE ET DE LA STRUCTURE DE GESTION DES INFRASTRUCTURES

OBJECTIF

Le maître d'ouvrage et la structure de gestion des infrastructures maîtrisent leurs rôles et leurs responsabilités.

RESULTATS

- Les KRF savent gérer leurs organisations et infrastructures (gestion technique et administratif, ….)
- Les techniciens locaux savent réparer et entretenir les infrastructures (sans difficulté)
- La Municipalité a les capacités d'appuyer le gestionnaire délégué

ACTIVITES

- Donner des formations qui répondent aux demandes ou nécessités des KRF
- Donner des formations spécifiques aux demandes ou nécessités des communes
- Donner des formations en fonction des demandes ou nécessités des techniciens locaux par le biais du KRF

Obs: les activités devraient s'intégrer dans le POA des KRF

CONDITIONS PRÉALABLES

- Demandes/suggestion de formation formulée pendant les visites de suivi

INPUTS

- Modules et matériels pédagogique de formation
- Fiches de suivi

PRODUITS

- PV de formation
- Liste de participants

ACTEURS IMPLIQUES

- KRF, Municipalité, TL, RBF

RESPONSABLES PAMOLEA

- Responsable socio-organisationnel

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- techniciens hydrauliques, animateurs

PARTIE 3: MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURE D'ASSAINISSEMENT - SENSIBILISATION HA – SUIVI

Les ressources limitées ont imposé un choix entre les différentes possibilités:

- Travailler assainissement écoles + assainissement familles (subventionnés);
- Travailler hygiène écoles + assainissement ;
- Travailler assainissement écoles + hygiène familles (sans subventions infrastr) = tous les villages

Même que la troisième possibilité assurera une intervention dans tous les villages les partenaires doutent sur l'impact au niveau de changement de comportement familial. Pour cette raison PAMOLEA travaillera l'hygiène dans les écoles et l'hygiène-assainissement au niveau familiale. Probablement les ressources disponibles ne seront pas suffisantes pour intervenir dans tous les villages AEP et donc il est nécessaire de définir une priorisation des villages «assainissement» avec les acteurs locaux (inclure donc dans le plan directeur). L'objectif sera d'atteindre > 50% de familles avec latrines dans une période d'une année (pour les villages < 1000 habitants). PAMOLEA travaillera sur l'hygiène (école + familles) dans les villages où les subventions pour l'assainissement seront impossibles.

3.1. PRÉPARATION DES INSTALLATIONS HA

3.1.1. ETUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET TECHNIQUE

OBSERVATION

Il ne s'agit pas d'un classification des habitants vu que toutes les familles pourront accéder à la subvention de Pamolea, mais plutôt pour connaître les chances de durabilité financière des interventions, la charge de l'apport demandé ainsi que les dynamiques internes.

Les informations pour cette étude seront inclues dans le diagnostique qu'on fait avant la construction des AEP (voir 2.1.3)

OBJECTIF

Le contexte technique et social et culturel du village est connu et confirmé

RESULTATS

- Le diagnostique technique eau-assainissement est fait : particulièrement les aspects fondamentaux pour proposer une infrastructure d'assainissement (technique et sociale) sont connus
- Le diagnostique social eau-assainissement est fait : particulièrement les aspects fondamentaux pour proposer une intervention en IEC/CCC d'assainissement sont connus; la situation d'assainissement de base est connue (infrastructures existant, pratiques, problèmes santé; une attention spécifique doit être mise dans l'investigation sur la relation que les hommes et femmes ont avec les maladies, l'eau et l'hygiène)

ACTIVITES

Le diagnostique communautaire (l'étape 2.3.1. de la méthodologie d'intervention en AEP) et le diagnostique social et technique d'assainissement sont intégré en un étape. Le travail en assemblée et les interviews familiales sont les technique prévues.

- Diagnostique social: perception de la trilogie eau-hygiène-assainissement au niveau familial et niveau des structures éducatives ; aspects culturel lié aux thèmes, historique et évolution dans le temps; nécessité de disponibilité d'eau dans la latrine, habitudes personnelles et villageoises; intérêt à l'infrastructure, disposition à un apport ; gestion thématique dans le village: responsables, activités entreprises, relation avec la Commune, approche/activités de l'éventuelle école en thème hygiène; information sur les personnes ressources éventuelles pour les réalisations Pamolea (artisans locaux, maçons installateurs)
- Diagnostic technique (fait par visite terrain) :
  - Existence de solutions familiales (quantité, type, état) et des infrastructures publiques
  - Situation topographique
  - Type de terrain
  - présence de la nappe, risques environnementaux
  - Possible interaction entre latrines et points d'eau
- A la fin des diagnostics il y aura, ensemble au responsable du diagnostique AEP, une restitution sommaire des activités entreprises
- Information sur les étapes suivantes, proposition et accord de l'AG sur les activités de sensibilisation villageoises (ateliers, séances, visites familiales, animation écoles, animation FRAM, formation professeurs, etc)
- et calendrier de sensibilisation villageoise

CONDITIONS PREALABLES

- Le village a été sélectionné pour l'intervention en AEP
- Information préalable du village et organisation logistique au moins 7 jours avant
- Information de la mission à la commune au moins 7 jours avant.

INPUTS

- Connaissance et lecture des PV de la réunion de confirmation de demande
- Manuel de procédure pour le diagnostic
- Si existe, information inventaire (regroupement continu d'information)

PRODUITS

- Rapport du diagnostique social et technique et analyse des données

ACTEURS IMPLIQUES

- Villageois, FKT, Marie (information, pas obligatoire la présence)

RESPONSABLE PAMOLEA

- Responsable assainissement

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Responsable du diagnostique AEP, ingénieur;

3.1.2. DÉFINITION PAR L'ÉQUIPE PAMOLEA DU CHOIX TECHNIQUES À PROPOSER EN AG, ADAPTÉ AU CONTEXTE

OBJECTIF

PAMOLEA a un choix argumenté entre les variantes techniques possibles à présenter à la commune et au village

RESULTAT

Documents assainissement BDE + BDQ + dessin existent, sont analysés et la proposition est validée par l'antenne avec la direction Pamolea.

ACTIVITES

- Information sur les Procédures administratives par rapport au service d'urbanisme et vérification de la cohérence avec la proposition
- Systématisation des diagnostiques et préparation de la proposition Pamolea
- L'Antenne présente les différents choix techniques possibles avec les avantages et inconvénients et argumente sa proposition pour approbation de la Direction de Pamolea et Antenne et transmet l'information de la proposition retenue au CT.

CONDITIONS PREALABLES

- BDE + BDQ + dessin disponible 1 jour avant l'analyse d'équipe

INPUTS

- Diagnostiques du village disponibles
- Dispositions urbanistiques locales disponibles, le cas échéant

PRODUITS

- BDE + BDQ + dessin validé par l'antenne
- Inclusion des décisions dans le PV hebdomadaire interne
- Elaboration de la planification de sensibilisation

ACTEURS IMPLIQUES

- Activité interne

RESPONSABLE PAMOLEA

Responsable d'assainissement

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Ingénieur, équipe technique d'antenne, Direction Pamolea

3.1.3. SENSIBILISATION: COMMUNICATION DE MASSE, FOCUS DE GROUPE, VISITE FAMILIAL (phase qui se déroule pendant les travaux de préparation et construction AEP)

OBJECTIF

Contribuer au changement de comportement dans le thème Hygiène et assainissement

RESULTATS

- Des éducations sur les trois messages Wash (maladie-eau; protection de la ressource eau ; risques environnementaux, conflits sociaux liés au manque d'infrastructures, …) ont été faites dans la communauté (famille-écoles)
- Les gens s'impliquent activement dans les processus suivant de construction de latrines familiales

ACTIVITES

- Inventorier les supports disponibles et l'offre de ressources humaine et outils pour l'animation : manuels, marionnettistes, vidéo, radio, TV, etc
- Etablir une stratégie de IEC/CCC (création d'opportunités de collaboration avec d'autres acteurs entre autres Wash, CSB; formation des KRF; relais communautaires; etc)
- Etablir des manuels de formation thématiques
- Séances de formation et orientation pour les animateurs Pamolea
- Séances thématiques communautaires
- Visites familiales
- Formation KRF en termes d'IEC (entre autre visite au « Sanitation Parc » ; formation en technique de base de transfert de messages, etc) pour qu'il devient mobilisateur et vecteur de changement de comportement
- Animation et formation dans les écoles du village
- Systématisation du processus de sensibilisation et description d'éventuels effets déjà visibles

CONDITIONS PREALABLES

- Existe l'accord de la communauté et école aux travaux de sensibilisation
- Manuels et outils de formation thématiques
- Engagements et formation des animateurs Pamolea

INPUTS

- PV étape 3.1.1.: accords et calendrier

PRODUITS

- Rapport de séances
- Fiches de visite

ACTEURS IMPLIQUES

- Villages, KRF, écoles du village, ressources humaines externes à Pamolea, Wash,etc.

RESPONSABLE PAMOLEA

- Responsable assainissement

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Socio organisateur/trice, animateurs/trices

3.1.4. ASSEMBLÉE GENERALDE VALIDATION DES DONNÉES SOMMAIRES DU DIAGNOSTIQUE ET SENSIBILISATION ET VALIDATION DU CHOIX TECHNIQUE PROPOSE PAR PAMOLEA

OBJECTIF

Les villageois ont décidé sur le choix d'intervention en Assainissement et connaissent les implications de leur choix

RESULTATS

- La proposition Pamolea et son argumentation sont présentés en assemblée
- L'accord pour le/les type de latrine est définitif et on connait les familles adhérentes

ACTIVITES

- Rappel des activités et accords précédentes entre autre l'apport par famille pour accéder à la subvention du projet.
- Rappelle du rôle du KRF (Komity Rano Fahadiovana) comme défini dans le RI, étape 2.1.7 AEP
- Restitution des résultats de l'étude au niveau villageois (situation villageoise)
- Le responsable présente les différents choix techniques possibles avec les avantages et désavantages et la proposition argumentée de PAMOLEA.
- Débat et discussion concernant les différentes alternatives

- Décision sur le/les model retenu
- Préparer la liste provisoire des familles adhérentes
- Information des apports matériaux (fouille, moellons, etc, selon décision du CCL) qui concerne le type de latrine choisie
- proposition/confirmation (si l'accord a déjà été pris lors de l'étape 2.1.7. AEP) de la nomination de Relais Communautaires, définition des taches et de leur relation avec les KRF
- Information sur les étapes suivantes et élaboration calendrier activités à suivre (jusqu'à la signature du contrat familiale)
- Elaboration calendrier mobilisation et remises des apports
- Elaboration calendrier d'intervention adapté au contexte local

CONDITIONS PREALABLES

- BDE + BDQ + dessin validé par PAMOLEA
- Maîtrise de BDE + BDQ + dessin et systématisation des informations à présenter
- Connaissances des temps de la phase de préparation a l'intervention (confection matériel préfabriqué, achat et livraison des matériaux, formation et contrats maçons, etc)

INPUTS

- BDE + BDQ + dessin

PRODUITS

- PV réunion
- BDE + BDQ + dessin approuvé par le village
- Le calendrier de planification des activités suivantes (apport, signature contrats familiales, construction).

ACTEURS IMPLIQUES

- AG des futurs usagers, la commune (responsable de l'AEPH)

RESPONSABLE PAMOLEA

- Responsable assainissement

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- chef d'antenne + techniciens qui ont fait le diagnostique

3.1.5. VISITE AUX FAMILLES POUR VALIDER, CONFIRMER ET RENFORCER L'EXPLICATION DU CHOIX ET L'ENGAGEMENT DEMANDÉ ET MOBILISATION À REMISES DES APPORTS.

OBJECTIF

Chaque famille est capable de confirmer et s'engager sur son choix

RESULTAT

Les familles de la liste d'adhérents sont visitées et informées

ACTIVITES

- préparation de fiche synthétique d'information
- préparation de la fiche de visite
- visiter les familles
- reconnaissance du lieu exacte proposé par la famille et éventuelle négociation de changement
- définition délais et modalité des apports par famille (en argent et en matériaux, main d'œuvre), en accord avec le calendrier général défini en AG
- discussion et suggestion pour la future superstructure

CONDITIONS PREALABLES

- Etape 3.1.4 effectuée

INPUTS

- PV de l'AG avec liste d'adhérents et calendrier général (apport et construction)
- Fiche synthétique

PRODUITS

- Fiche de visite

ACTEURS IMPLIQUES

- Familles

RESPONSABLE PAMOLEA

- Responsable assainissement

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Animateurs Pamolea

3.1.6. ELABORATION BORDEREAU DE DÉTAIL ESTIMATIF ET QUANTITATIF (BDEQ) FINAL ASSAINISSEMENT PAR TYPE D'INFRASTRUCTURE ET PAR VILLAGE .

OBJECTIF

Le village a à sa disponibilité un dossier technique détaillé et compréhensible sur l'intervention en latrinisation

RESULTAT

BDE/BDQ/dessin définitif élaboré selon la forme convenue pour être donnée au village et commune

ACTIVITES

- Elaboration de BDE/BDQ/dessin
- Elaboration du manuel de construction: Extrait significatif de BDE/BDQ/dessin pour faciliter la compréhension et l'approbation de l'étude et permettre le suivi à la construction. Document fait en Malgache (vu le taux d'alfabétisme on utilisera surtout des dessins,...)

CONDITIONS PREALABLES

- Le model définitif approuvé par village

INPUTS

- BDE/BDQ/dessin provisionnel

PRODUITS

- BDE/BDQ/dessin

Contenu

- Référence à la synthèse social de l' APD dont ce document est un addendum
- Critères du dessin (inclus rappel des critères du choix)
- Description des ouvrages (consistance de projet, consistance des ouvrages)
- Description des étapes des travaux
- Calcul des matériaux, outillage, main d'œuvre hors PAMOLEA pour la réalisation des ouvrages (listes des matériaux, liste main d'œuvre, liste outillage)
- Budget récapitulatif (sous-total par ouvrage)
- Sous détails des prix unitaires
- Valorisation des apports des usagers

- Manuel de construction (*a réfléchir la pertinence*)

Contenu

- Données de base simplifiées
- Description des ouvrages
- Critères d'emplacement des ouvrages ; l'emplacement est confirmé dans l'étape 10.
- Budget général par ouvrage

- Liste des matériaux (séparé par type de fournisseur), liste main d'œuvre
- Calendrier main d'œuvre
- Description des étapes des travaux
- Schéma du système

Le manuel doit contenir les éléments nécessaires à l'élaboration du DAO (dossier appel d'offre)

ACTEURS IMPLIQUES

- Activité interne

RESPONSABLE PAMOLEA

- Ingénieur

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Responsable en assainissement

3.1.7. ELABORATION ET SIGNATURE CONTRAT AVEC LA FAMILLE, AU MOMENT DU DÉPÔT DE L'APPORT FINANCIER.

OBJECTIF

Formalisation de l'engagement des parties

RESULTATS

- Existent des contrats signés entre la famille et Pamolea
- L'argent est déposé auprès du bureau Pamolea (à évaluer par la suite la pertinence de l'implication du KRF dans cette phase)

ACTIVITES

- Préparation modèle contrat
- Collecte des apports numéraires et signatures des contrats au bureau Pamolea
- Fixer la prochaine étape pour la réalisation de l'action

CONDITIONS PREALABLES

- Visite de famille effectuée
- Faisabilité technique de la latrine objet du contrat

Attention au Consentement de propriétaire dans le cas d'un locataire

INPUTS

- Liste des adhérents à jour
- Fiches de visite famille disponibles

PRODUITS

- Contrats signés
- Argent déposé

ACTEURS IMPLIQUES

- Famille

RESPONSABLE PAMOLEA

- Responsable assainissement

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Secrétaire comptable (elle/il sera chargé de la réception au bureau des apports et de la signature du contrat à base de la liste des adhérents, tenue à jour par le responsable assainissement et mise à sa disposition)

3.2. RÉALISATION DES OUVRAGES AEP

3.2.1. IDENTIFICATION ET FORMATION DES ARTISANS LOCAUX (POUR LA PRODUCTION DU MATÉRIEL PRÉFABRIQUÉ), ET FABRICATION DES BUSES, COUVERCLES ET POUTRES ET IDENTIFICATION ET FORMATION DES MAÇONS INSTALLATEURS LOCAUX

OBJECTIF

Fabriquer les buses pour les ouvrages et avoir des maçon installateurs

RESULTATS

- Les buses sont disponibles en quantité et qualité recherchés, dans les délais convenus
- Les mâcons sont formés et prêts a s'engager dans les constructions

ACTIVITES

- Révision information du diagnostique sur la présence de possible main d'œuvre à spécialiser
- Contact avec les possibles tacherons dans les villages d'intervention en premier choix, ou bien recherche et contact dans les alentours
- Formation a tacherons et maçons
- Signature de contrats de prestation de service (tacherons pour la fabrication des matériaux préfabriqués)
- Mise à disposition des matériaux et outillage aux tacherons
- Organisation de l'atelier de fabrication (a définir la pertinence de le monter au village ou bien dans le bureau ou bien…)

- Confectionner les buses, couvercles et poutres

CONDITIONS PREALABLES

- Dans le cas de la centralisation de fabrication (préfinancement du projet pour avoir le stock disponible) connaissance du nombre des adhérents par village,
- Dans le cas de la fabrication au le village, le nombre de familles qui ont effectivement déjà déposés les apports dans sa totalité

INPUTS

- Dessin technique
- Moules
- Matériaux

PRODUITS

- Buses, couvercles et poutres
- Noms des maçons disponibles

ACTEURS IMPLIQUES

- Macon et artisans locaux

RESPONSABLE PAMOLEA

- Responsable assainissement

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Techniciens

3.2.2. INSTALLATION DU CHANTIER

OBJECTIF

Permettre la construction des infrastructures dans des conditions adéquates

RESULTAT

Les différents conditions et matériaux sont disponibles et en sécurité

ACTIVITES

- Préparation et organisation du stockage et engagement sécurité (par famille ou centralisé)
- Appel d'offre Pamolea (ciments, fer, céramique)
- Achats des matériaux
- Coordination des livraisons et des installations

- Contrat avec les mâcons
- Control de la fouille de la famille et de l'apport des matériaux
- Démarrage de la construction

CONDITIONS PREALABLES

- La famille a fouille a norme
- Les moellons sont sur place
- Les matériaux Pamolea sont disponibles et stockés

INPUTS

- Contrat avec la famille

PRODUITS

- Contrat avec le maçon

ACTEURS IMPLIQUES

- Maçon, famille

RESPONSABLE PAMOLEA

- Responsable assainissement

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Techniciens

3.2.3. SUIVI DES INSTALLATIONS

OBJECTIF

Les acteurs concernés par la construction des latrines assument leurs responsabilités dans le temps et dans les normes (familles, maçons, KRF)

RESULTATS

- Les familles concernées sont accompagnées dans l'accomplissement de leurs tâches.
- Les familles, le KRF et Pamolea sont au courant de toutes les situations qui se passent pendant la construction et prennent des décisions appropriées.
- Le calendrier des activités est respecté dans les normes et dans les temps par chaque acteur concerné.
- Le contrat avec la famille est respecté
- L'infrastructure est réceptionnée

ACTIVITES

- Suivi dans les phases critiques de l'installation
  - Fouilles de la fosse
  - Correcte fonctionnement du siphon
  - Installation de l'évaluation
- Remplissage d'une fiche de suivi de construction et signature des parties concernées
- Réception de l'ouvrage par le Pamolea en présence de la famille
- discussion et suggestion avec la construction de la superstructure et définition des délais

CONDITIONS PREALABLES

- Contrat de construction signé
- Travaux démarrés

INPUTS

- BDE + BDQ + dessin
- fiche de dernier suivi

PRODUITS

- Fiche de suivi visé et signé par la famille et par le KRF

ACTEURS IMPLIQUES

- Famille, KRF, maçons

RESPONSABLE PAMOLEA

- Ingénieur Pamolea

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Responsable assainissement

3.3. APPUI POST INVESTISSEMENT

3.3.1.SUIVI POST-INVESTISSEMENT AVEC VISITES FAMILIALES FOCUS GROUP(SEMESTRIELS) SUR L'UTILISATION DE L'INFRASTRUCTURE ET LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

OBJECTIF

Les familles et le KRF progressent dans leur changement de comportement en famille et en milieu publique (ex. école) et consolident des correctes habitudes en hygiène.

RESULTATS

- Les familles utilisent correctement les latrines
- D'autres familles qui n'ont pas encore participé sont motivées à démarrer le processus
- Des conseils sont donnés en fonction des situations et éventuellement un calendrier de réunions, activités, ateliers de formation est proposé
- Le travail des relais communautaires est encouragé et soutenu ; des formations et visites d'inter change sont envisageables
- Le KRF se sent concerné par le suivi et renforcement de changement de comportement

ACTIVITES

- Constater la construction de la superstructure au niveau de chaque famille
- Suivi des impactes et appréciations de changement de comportement en famille, dans le village et dans l'école
- Visite infrastructure, avec l'accord des familles
- Formulation des suggestions et définition des accords (inclus visite suivante, sollicitude formation,…)
- Eventuelle programmation avec le KRF d'activité d'assainissement villageois : gestion des ordures, nettoyage du village, protection de l'eau, etc
- Remplir fiche de suivi Pamolea avec les intéressés
- Donner formation thématiques concordée avec les familles et KRF ou organiser des activités de sensibilisation
- Systématisation périodique du suivi
- Eventuellement démarrer le processus de construction (étapes 7-9-10) pour des nouveaux adhérents dans le délais maximum d'une année à partir du démarrage de l'intervention

CONDITIONS PREALABLES

- Accord préalable du KRF et des familles sur le moment et la modalité de la visite

INPUTS

- Fiches de suivi
- Fiche visite antérieur

PRODUITS

– Fiche de suivi

ACTEURS IMPLIQUES

- Famille, KRF, relais communautaires, école

RESPONSABLE PAMOLEA

- Responsable assainissement

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Animateurs/trices

PARTIE 4: LA CONSTRUCTION DE SOLUTIONS MULTI-ACTEURS POUR LA GESTION DU SECTEUR EAU POTABLE

4.1. LE PROCESSUS DE CONCERTATION

OBJECTIF

Sur le terrain existe un grand nombre de petits systèmes d'eau potable, puits ou forages qui fonctionnent mal ou sont simplement hors d'usage. Différentes causes semblent à l'origine de cette situation : un concept technique ou organisationnel inadapté, une mauvaise réalisation technique, un manque de suivi dans l'entretien, l'envergure des systèmes d'eau potable (un nombre d'usagers très limité par service).

D'un constat généralisé au niveau de Madagascar, la gestion autonome des infrastructures AEP en milieu rural est dans la majorité des cas incapable à garantir la viabilité des systèmes.

La politique sectorielle actuelle met en évidence le montage relationnel et la répartition verticale des rôles entre les différentes parties locales. Actuellement les acteurs locaux réfléchissent trop dans un cadre de référence hiérarchique ou autarcique, où chaque acteur réclame être chef de file ou capable d'autonomie. La communauté pense dans un esprit autarcique parce qu'elle a amené « son »eau et c'est elle qui va s'en occuper. La mairie pense dans un esprit hiérarchique parce la loi la positionne dans le rôle de maître d'ouvrage. Les services déconcentrés qui devraient veiller au respect des normes, systématisation des informations, porter appuie conseil aux communes et être maitre d'ouvrage délégués tout autant que les Mairies ne sont pas à mesure de relever la tache (effectivement, aux communes ont été transféré des responsabilités sans transfert de capacités et moyens) n'assument par leur rôle. Par conséquence il y a une méfiance entre les acteurs impliqués et une résistance au changement qui empêche une amélioration de la gestion du secteur. Dans la majorité des cas (et sûrement en zone rural) la commune n'assume pas ces nouvelles responsabilités et les systèmes sont gérés, toujours de forme autarcique, par des comités d'usagers qui « s'affaiblissent » peu à peu.

Les partenaires de Pamolea croient qu'aucun élément ou acteur ne peut être considéré comme une entité autonome, mais qu'il fait toujours partie d'un système de relations interdépendantes.

Le principe de complémentarité devrait être central, au détriment du principe d'autarcie. Au sein d'une telle structure, dans un dessin idéal, le partage des tâches entre les différents acteurs est institutionnalisé ; on accompagne cette institutionnalisation par l'appui à la maitrise d'ouvrage locale expliqué comme un processus où plusieurs parties prenantes locales assument différentes responsabilités (positionnement institutionnel), processus qui comporte différentes étapes, de la décision politique à l'exploitation et l'entretien des ouvrages, reliant le niveau local à d'autres niveaux de gouvernement et supposant différents types de compétences (sociales, politiques, techniques).

Il faut plutôt chercher, sur base égalitaire entre les acteurs et en explorant les réelles possibilités existantes, les avantages, voir la nécessité, d'une gouvernance partagée ainsi que les valeurs ajoutés des montages de co-gestion, tant pour l'ensemble du secteur au niveau communal (Plan de gestion) que pour l'exploitation des ouvrages.

Il ne s'agit pas uniquement de soutenir les communes ou de contribuer à la recentralisation des compétences au niveau communal, mais de veiller à ce que celles-ci puissent assumer leur rôle de MDO dans la réalisation de l'infrastructure hydraulique et d'offrir une garantie de résultat aux citoyens.

Dans un processus d'appuie à la décentralisation focalisé uniquement sur le soutien des administrations on rencontre le danger réel d'instrumentaliser les usagers et d'affaiblir (ou ne pas développer ou appuyer) leurs capacités de réclamer des services durables et accessibles pour tout le monde. Cette « claiming capacity » est cruciale dans un contexte d'une bonne gouvernance décentralisée. Le défi est de réfléchir sur une stratégie pour renforcer aussi ces comités d'eaux afin de permettre que ces comités sachent mieux formuler les besoins des usagers et sachent participer dans la formulation d'une politique locale en matière d'eau (y inclus la participation dans la gestion, le monitoring et l'évaluation de cette

politique).

Une décentralisation efficace, durable et équitable passe obligatoirement par un renforcement harmonique et simultanée:

- des capacités de planification au niveau des collectivités locales
- des capacités de «revendication» au niveau des usagers organisés, acteurs de la société civile locale

Le maintien d'équilibre des pouvoirs est aidé par les espaces de concertation où l'ensemble des acteurs (acteurs incontournables : comités d'usagers, structures faitières, gouvernement locaux) se retrouvent dans les analyses, échanges, propositions et décisions.

C'est donc dans ce cadre que se situ l'appui à la maîtrise d'ouvrage: atteindre la gestion durable des infrastructures, à travers un processus de concertation pour construire des solutions multi acteurs (gouvernements locaux, organisations communautaires, entités publiques, ONG's, entités privées).

ACTIVITES

Le développement du processus de concertation pour la recherche d'une solution collaborative de gestion sectorielle:

Les questions suivantes servent de fils conducteurs du démarrage de la recherche participative de solutions concertées :

- Quels sont les enjeux régionaux du secteur EPHA (Eau Potable Hygiène Assainissement) dans lesquels chaque acteur intervient ?
- Comment chaque acteur institutionnel concerné (qui a joué un rôle dans la dotation d'eau potable dans la zone) définit-il les problèmes de l'eau potable l'hygiène et l'assainissement?
- Quelles sont les aspects qui incident sur la durabilité qui n'ont pas pu être résolus jusqu'à maintenant et pourquoi?
- Comment les parties concernées envisagent-elles une solution durable pour l'approvisionnement en eau potable liée à l'hygiène et l'assainissement des zones rurales ?
- Quelle est la pertinence et quelles sont les chances de survie à long terme d'un schéma de répartition de responsabilité entre le secteur public et le secteur privé, qui assurerait des services techniques, organisationnels et financiers?
- Quel rôle chaque acteur pense-t-il pouvoir jouer dans une initiative inter-organisationnelle concernant le secteur de l'eau potable ?

Le «savoir-faire», issu de la recherche et des accords atteints, sera le résultat d'un processus commun de création et non d'un transfert d'un «bagage de connaissances» d'un groupe à un autre.

Les initiatives multipartis doivent être prises en première instance par les intéressés eux-mêmes, le processus doit donc se dérouler par étapes et laisser suffisamment d'espace à chaque acteur.

Il convient que, parmi les étapes successives du processus, les **phases-clefs** suivantes soient réalisées:

1. Phase de sondage : période au cours de laquelle on identifie **quelles parties sont concernées** par la thématique et **comment chacun définit problèmes et solutions**. Il s'agit de créer les conditions nécessaires pour que chaque partie impliquée puisse exprimer librement ses points de vue et commencer un dialogue.

Les activités principales pendant cette phase:

- Cerner les problématiques régionales en matière d'EPHA
- Identification des acteurs concernés;
- Sondage des différentes conceptions;
- Vérification des intérêts qui motivent/motiverait la participation à l'initiative multipartite;
- Retro-alimenter résultats à toutes les parties

L'information qu'on recompile, est fondamentalement qualitative, c'est à dire interprétation de réalités sociales de la part des acteurs impliqués, à niveau individuel (avec des représentants officiels) à travers d'interviews semi-structurées, les mêmes qu'encouragent les interviewés, à exprimer ouvertement ses expériences et réflexions sur les objets de la recherche (voir guide de demandes). Les thèmes de l'interview doivent permettre depuis le commencement d'inciter une collaboration inter organisationnelle.

Une initiative multiparti doit commencer par une analyse des parties concernées.

Identifier le groupe des acteurs n'est pas une tâche aisée. L'initiateur commencera son analyse des acteurs concernés sur base de sa propre définition conceptuelle du domaine multipartite, c'est-à-dire sur base de sa propre conception des problèmes qu'il désire aborder avec les autres organisations. Chaque acteur contacté utilisera également sa définition conceptuelle personnelle du domaine. La mise en commun de ces différents points de vue va donc donner lieu à des négociations sur le contenu, à des adaptations et, éventuellement, à des expansions qui peuvent mener à contacter, et à inviter de nouvelles parties.

Les initiatives multipartites doivent prioritairement être prises en main par les parties concernées. Il est donc d'importance primordiale que les résultats du sondage soient transmis de façon adéquate à toutes les personnes interrogées. De cette manière ils pourront prendre conscience de la variété de définitions d'un même problème, des différences de modèles mentaux utilisés pour le résoudre et de la diversité des intérêts institutionnels.

Ceci en guise de préparatifs aux pourparlers multipartites, qui constituent la tâche essentielle de la phase suivante.

2. Phase de convergence : dessin/construction de solution, il s'agit de « f**ixer la direction** » ; elle est pertinente quand les parties commencent à mieux identifier les intérêts qui les ont convoqués et commencent à apprécier le sens de direction partagée qui prend le processus ; est la période au cours de laquelle toutes les parties intéressées sont réunies afin de **dialoguer et de négocier** directement entre elles, suivant les pas fondamentales:

- Définir une vision commune (objectifs communs) de l'action multipartite;
- Etablir les règles pour l'interaction entre parties
- Elaboration d'un agenda de travail, éventuellement des commissions pour l'analyse d'aspect spécifiques (juridique, économique, technique, etc)
- La recherche partagée de l'information qui manque
- L'exploration des différentes options (solutions alternatives au problème posé) et
- Accords sur les engagements (et les ressources disponibles) des parties dans l'initiative multipartite.
- Recherche des formes juridiques adaptées pour les solutions multipartites.

Un ou plusieurs ateliers doivent permettre des avances dans les pas prévus.

Cette phase doit avoir comme point de départ la réflexion commune sur une vision, si possible partagée par tous, du domaine multipartite. Ceci implique que toutes les parties intéressées se réunissent et soient confrontées directement. Il faut utiliser une méthodologie qui permettra aux participants de comprendre l'importance de s'ouvrir à la vision de l'autre, à s'écouter attentivement et à négocier de manière constructive.

La définition des engagements institutionnels, qui constitue l'étape suivante de cette phase, implique généralement des négociations inter-organisationnelles et des contacts directs avec les cadres supérieurs de direction et de gestion qui, jusqu'ici, auront souvent délégué les pourparlers à leur staff technique.

Il s'agit de trouver ensuite un cadre légal qui s'accorde au mieux avec les conceptions du groupe multipartite et non l'inverse! Les conseilleurs juridiques devront être conscients du fait que la logique sociale sous-jacente aux cadres juridiques existants n'est souvent pas nécessairement compatible avec la logique d'une collaboration multipartite. Un lobbying au plus haut niveau politique, pour obtenir une application souple ou une éventuelle adaptation du cadre normatif existant, peut être un défi à long terme pour le groupe multipartite.

3. Phase d'implémentation (mettre en œuvre): période au cours de laquelle les visions et les engagements convenus doivent se **traduire en moyens et actions**.

Ceci implique :

- La formalisation de la collaboration/coresponsabilité;
- La mise à disposition de l'infrastructure, du personnel et des moyens de travail convenus entre les parties;
- Prêter services convenus, gérés de forme conjointe
- Le auto suivi et monitoring par une instance multipartite pour guider et ajuster l'initiative.

La formalisation de la collaboration entre les différents participants est une étape cruciale, concrétisée par la signature d'un accord de collaboration. En l'absence de cet accord, absence due par exemple au fait que certaines conditions légales ne sont pas encore remplies, il est possible que certaines parties ne puissent respecter leurs engagements quant aux moyens de travail promis. Ceci concerne tout particulièrement les instances administratives publiques et locales soumises à plus de contrôles administratifs de la part de l'Etat que les ONG's ou les organisations communautaires.

L'implémentation proprement dite n'est réalisée qu'au moment où les parties concernées par les accords multipartites commencent à fournir des services concrets appréciés par les acteurs. Au cours de la phase de démarrage, il est important que la structure multipartite s'initie à l'organisation et au contrôle de son domaine ; sur base de ces premières expériences, il conviendra qu'elle apporte les corrections ou entreprenne les expansions nécessaires.

4 Phase d'évaluation :

C'est un outil de gestion qui permet au projet et aux acteurs du secteur de l'EPHA **d'apprécier l'initiative multipartite.**

L'évaluation aide le projet et les parties prenantes à :

1. Mesurer le niveau de réalisation de l'agenda de travail par rapport aux succès enregistré, échec encaissé, ressources mobilisées…
2. Identifier les pierres d'achoppement à la démarche multi acteurs. Ces blocages peuvent être de différents ordres : *institutionnel, méthodologique, financier, personnel,…*
3. Recenser les potentialités à valoriser pour plus d'effets et d'impacts des interventions.
4. Auto réfléchir sur les capacités de gestion et de travailler en synergie dans le secteur EPHA
5. Tirer des leçons à partager
6. Enfin, l'évaluation de l'initiative est une étape incontournable pour la capitalisation des résultats obtenus et la diffusion des acquis auprès des instances de réflexion et de décision (lobbying et influence).

CONDITIONS PREALABLES

- Aperture des acteurs locaux pour participer dans des recherches multi-acteurs
- Notification préalable des acteurs au moins 7 jours avant l'activité.

INPUTS

- Rapports activités antérieurs

PRODUITS

- PV activités
- Rapports
- Accords signés par acteurs qui participent dans le processus

ACTEURS IMPLIQUES

- KRF's, Pamolea, Commune, structures faîtières, services décentralisés, acteurs privé, représentants villages,...

RESPONSABLE PAMOLEA

- Chef de Antenne

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- Directeur Pamolea, responsables socio-organisationnels, animateurs, CT

4.2. LA METHODOLOGIE D'INVESTIGATION

Des exemples d'outils auxquels s'inspirer pour l'exécution des phases de sondage (*définir le problème*) et de convergence (*dessin/construction de solution*)

4.2.1. PHASE DE SONDAGE: DÉFINIR LE PROBLÈME

Dans cette phase on définit provisoirement les acteurs de la zone:

- Publiques: Communes, FKT, Services déconcentrés du Ministère de l'Energie et du Ministère de la Santé, etc
- Privés: PAMOLEA, InterAid, Medair , Programme Accord, Bush Proof, Entreprises diverses, etc
- Villageois: KRF, Assemblées d'usagers (FMTR), Structures villageoise de développement, Organisations faîtières, etc

On prévoie quatre types d'activités:

1. «Interview exploratoires» avec les représentants des institutions impliquées
2. «Groupes focales» (exhaustifs si possible ou sur un échantillon dans le cas de présence d'un grand nombre de systèmes existantes): les communautés avec service d'eau et communauté avec système en cours d'exécution par Pamolea et les conseils communaux; pour les communautés on essaye de retrouver la diversité: systèmes en construction par Pamolea, systèmes existants déjà appuyés par Fikrifama/SAF/FSG, systèmes existants non appuyés par Fikrifama/SAF/FSG, systèmes proches et éloignés; systèmes gravitaires et non, etc…
3. Rapportage des interviews et ateliers avec les groupes focaux.
4. Interview approfondies : retro alimentation de l'information du terrain, éventuelle proposition institutionnelle de solution de gestion sectorielle, sondage directe de l'intérêt à une initiative inter organisationnelle régies par des accords formalisés

Méthodologie:

- **1. INTERVIEWS EXPLORATOIRES**

Entre les acteurs identifiés on trouve les *Municipalités*.

Une première interview avec le Maire devrait introduire la proposition d'un atelier de recherche et réflexion

à faire au niveau du conseil et des cadres de la Municipalité.

Le Guide d'interview doit permettre, à la personne qui la fait, de récolter des informations sur:

- les principaux problèmes ressentis de la situation de l'eau, en touchant ses différents aspects de durabilité :
  - Aspects techniques: dessins, constructions, opération et maintien
  - Aspects organisationnels: organisation villageoise, associations intermédiaires, gouvernements locaux et déconcentrés
  - Aspects économiques: gestion des ressources, récupérations des couts (tarifs, inversion, etc)
  - Aspects environnementales: gestion des micro-bassins versants, gestion et control de la ressource eau
  - Aspects de la formation: technique et de gestion, accès à formation, offre, qualité, couts, etc
  - Aspects du suivi et control: par qui, comment, avec quel autorité, etc
  - Aspects de motivation: demande, participation, etc
  - Aspects socio culturels: participation, genre, éducation en santé et hygiène
  - Aspects politiques: construction consensuelle de politiques locales, appui politique
- b. Caractéristiques du service rural de l'eau potable et assainissement
- c. Proposition de solution collaborative inter-organisationnelle

Guide d'interview

1. Nom de l'interviewé.
2. Nom de l'institution.
3. Sa fonction à l'intérieur de l'institution
4. Quelles lignes d'actions a son institution, que soient en relation au secteur eau potable.
5. Quel est la zone géographique du travail?
6. Comment fonctionne la coordination interinstitutionnelle, si existe ?
7. Que pensez-vous sur le rôle qui jouent les autres institutions impliquées dans les systèmes d'eau?
8. Que pense votre institution sur les systèmes de cette commune et du secteur eau potable rural en général.
9. Quelles activités a réalisé votre institution dans les villages pour le fonctionnement et gestion des systèmes d'eau potable? Quels va entreprendre ?
10. Quel impacte ont tenu les systèmes sur les villages?
11. Votre institution a une proposition pour le fonctionnement et gestion des systèmes d'eau dans le future?
12. Quel rôle devrait jouer la Municipalité dans ce processus ?
13. Quels autres acteurs, ou entités, devraient être impliquées pour garantir la durabilité?
14. Quelles responsabilités donne le Code de l'eau à chaque acteurs ? Quels sont les risques, opportunités, points forts et faibles de la politique d'état selon votre institution?
15. Quel changement il y a avec le Code de l'eau, par rapport à la situation d'avant ?
16. Quel intérêt a votre institution à continuer ce processus de recherche et de réflexion avec les autres acteurs ? Qui devrait y participer (validation et adaptation de la définition provisoire des acteurs de la zone)?
17. Avec quels types de ressources pourrait compter votre institution pour appuyer le secteur eau ?

- **2. «GROUPES FOCAUX» :**il s'agit de rechercher, dans la différence d'expériences, de connaître comment les groupes voient leur propre rôle et celui des autres institutions pour garantir un efficient et durable service. Atelier de la durée de 2 heures approximativement.

Activité	Objectif	Prévision de temps
1. Présentation de l'Atelier	– Faire connaître à la communauté la raison pour la quelle on demande de réaliser l'atelier	10 min
2. Développement de l'atelier		
2.1 Carte de la Communauté	- Connaître la situation actuelle du système d'eau.	30 min
2.2 Analyse des tendances	- Connaître comment a été, comment est et comment souhaiteraient que soie le système d'eau.	40 min
2.3 Elaboration d'une matrice de durabilité à partir d'une pluie d'idées	- Etablir ce qu'on a besoin pour un bon fonctionnement du service d'eau (définition de critères de durabilité) - Diagnostique de la complémentarité institutionnelle : quels ressources existent, quoi manque, par qui et comment les différents tâches devraient être fait. - Identifier les opinions que la Communauté a des institutions qu'ont travaillées avec eux l'eau potable	60 min

Module activité 2.3:

▶ Analyse participative sur le concept de durabilité dans les systèmes d'eau potable *30 min*

Quels aspects/facteurs permettraient que nos systèmes soient durables (« Critères de durabilité » dans la première colonne de l'exercice après : « Diagnostique de la complémentarité interinstitutionnelle »)

1. Développez dans le groupe de participants une compréhension commune du terme "durabilité" de son service d'eau. Il peut être mis en rapport avec la capacité de couvrir des coûts de base, avec l'habilité de continuer avec le service une fois que l'appui externe se termine, avec la gestion effective du système, etc.. Chacun des participants devrait donner son idée ou définition. Toutes les idées sont écrites dans un grand papier par le facilitateur, qui essaye ensuite d'intégrer les idées dans une seule définition, par le biais d'un petit débat en plénier.

2. Demandez aux participants de nommer les caractéristiques d'un système soutenable d'eau potable. Annotez chaque caractéristique dans une carte. Suggérez d'autres caractéristiques s'il était nécessaire.

3. Choisissez avec les participants les caractéristiques plus significatives pour eux, qui sont ordonné depuis le plus important (en haut) jusqu'à moins important (vers le bas).

4. à chacun de ces aspects, chaque participant doit assigner un pointage, en accord avec le degré de maturité qui a atteint cet aspect du service d'eau dans sa Communauté. Les pointages, qui expriment les degrés de maturité, de 1 à 5, peuvent être exprimés aussi avec des dessins d'arbres, de la manière suivante : 1 = une semence sous la terre ; 2 = un bourgeon émergent ; 3 = petit arbre en croissance ; 4 = arbre développé ; 5 = arbre mûr. Les participants soulèvent alors le dessin en

accord avec le degré de maturité qui a atteint cet aspect du service d'eau dans sa Communauté. Le facilitateur calcule directement la moyenne du pointage des différents participants, et il les écrit dans une matrice, de la manière suivante:

Diagnostique de durabilité	
Caractéristiques du système	**Degré de maturité atteint**
1. (plus important)	(p ex.) moyenne 2.2
2.	
3.	
4.	
5. (moins important)	

5. Facilitez un débat postérieur en plénier, en utilisant les questions génératrices suivantes :

- - Qu'est-ce qu'a-t-il fait que son service atteint une haute ponctuation en ce qui concerne certaines caractéristiques ?
- - Quels facteurs ont empêché que son système d'eau atteigne une majeure durabilité?

Quelques Conseils :

- - Si le groupe est nombreux (plus de 7), les pointages peuvent être donnés dans des petits groupes de trois personnes.
- - Quand des grandes inconséquences se produisirent entre différentes personnes ou groupes, demandez qu'ils expliquent pour vérifier s'il y a une compréhension partagée du critère. Demandez aux participants de justifier leur pointage de la manière la plus concrète possible.

▶ Diagnostique de la complémentarité interinstitutionnelle *30 min*

Qui est en train de recouvrir les aspects de durabilité? Construction à fur e à mesure de colonnes qui représentent chacune un acteur cité dans l'atelier.

Exemple de construction et remplissage participatifs d'une matrice à partir de la pluie d'idée (exemple inventée ad hoc).

Critères de durabilité	**Communauté**	**ONG's**	**Mairie**	**District/Région**
Protection des sources	x		x	
Financement: Tarif	Insuffisant, il faut augment avec des critères objectifs et de la motivation	Conscientisation, actions ponctuelles		
Maintien technique	avec des erreurs			
Appuie conseil	Expérience de la Communauté		x	

Critères de durabilité	Communauté	ONG's	Mairie	District/Région
Pièces de rechange			x	
Conception technique correcte		x		
Existence d'un Comite KRF	x			
Respect du Règlement intérieur	x un peu, mais pas assez d'autorité			
Capacités administratives et comptables	Faibles formation et problème du changement des KRF	x appuie ponctuel		
Technicien local	x faible motivation			

Qui devrait/pourrait le faire? : on reprend les critères de durabilité du schéma précédent et on ajuste

⊕ = ne l'a pas fait, mais doit commencer à s'en occuper

∅ = il s'en est occupé en partie, mais doit faire mieux ou doit changer son type de responsabilité

⊗ = ne doit pas s'en occuper

x = continue à le faire

Critères de durabilité	Communauté	ONG's	Mairie	District/ Région	Structure faîtière	PAMOLEA	Eventuelle Nouvelle entité
Protection des sources	x		x	⊕ planification régional		⊕ appuie pendant son existence	
Financement: Tarif	∅		⊕ financement de formations et suivi aux systèmes			⊕ Conscientisati-on, actions ponctuelles	
Maintien technique	∅		⊕				
Appuie conseil			x		⊕		⊕

Critères de durabilité	Communauté	ONG's	Mairie	District/ Région	Structure faîtière	PAMOLEA	Eventuelle Nouvelle entité
Pièces de rechange			x				⊕
Conception technique correcte		x	⊕ Acquisition de capacité de control sur les exécutants		⊕ Acquisition de capacité de control sur les exécutants	x	⊕
Existence d'un Comite KRF	x		⊕ légalisation			x appuie dans la structuration	
Respect du Règlement intérieur	∅		⊕ Suivi du respect et autorité à intervention		x		
Capacités administratives et comptables			∅ garantir institutionnalisation des formations			X transfert capacités a la nouvelle entité	⊕ Entre autres: Elaboration de manuels, formations périodiques
Technicien local	∅						⊕

Alternative pour le «Diagnostic de la complémentarité inter organisationnelle» *30 min*

1. Demandez aux participants de reprendre toutes les tâches et responsabilités nécessaires pour garantir un service soutenable d'eau potable (voir analyse de durabilité, pluie d'idées précédente). S'il était nécessaire, suggérez d'autres responsabilités encore non mentionnées. Annotez chaque réponse dans une carte et collez-les sur l'axe vertical d'une matrice (exemple à la fin).

2. Demandez aux participants de nommer à tous les groupes et institutions intégrées d'une certaine manière dans leur service d'eau (Assemblée, KRF, Mairie, agences de financements, ONG,....). Formez une colonne par chaque acteur dans chacune des deux sections (présent et futur) de la matrice.

3. D'abord, observez la situation actuelle. Expliquez que par chaque tâche ou responsabilité il y a maximum 10 points à distribuer entre les différents acteurs, si la tâche ou la responsabilité est totalement couverte ou assurée. Si une tâche n'est pas couverte en total, on place des points dans une colonne, appelée "non accomplie". Les points sont visualisés avec des croix dans les colonnes respectives de la matrice. (on prend comme exemple la première tâche de la liste. Demandez aux participants de distribuer en accord avec les relatifs niveaux de responsabilité de chacun. Par exemple, si la collecte des apports des utilisateurs est faite - mais de manière déficitaire - par le trésorier du KRF, on pourrait assigner 5 points à la colonne de l'Assemblée, les 5 points restants vont à la colonne "non accomplie")

4. Après la première partie (analyse de la situation actuelle) facilitez une discussion collective, sur la

base de questions génératrices comme :

- - Quelles tâches sont 100% accomplies ? Comment on a obtenu ce résultat?
- - Quelles responsabilités sont partagées entre la Communauté et d'autres acteurs ? Pourquoi ? Quelles tâches ou responsabilités devraient être transférées à la Communauté elle-même ? Quels devraient être assumées par d'autres acteurs ? Qui ?
- - Comment est la durabilité et qualité de ces appuis institutionnels externes ?

5. on répète maintenant l'exercice pour visualiser la situation souhaitée. On élimine la colonne "non accomplie" et on analyse avec les gens quels acteurs (Communauté, externes) pourraient assumer ces responsabilités.

6. Conduisez une discussion collective, en utilisant des questions comme les suivantes :

- - Sont réalistes les prévisions vers le futur ? Pourquoi oui ou pourquoi non ?
- - Quels changements ou pas devraient être faits pour obtenir cette couverture complète de responsabilités ?

Tâches et responsabilités	**Présent**					**Future désiré**			
	Communauté	**ONG**	**Mairie**	**Etc.**	**Non accomplie**	**Communauté**	**ONG**	**Mairie**	**Etc**
collecte des apports des utilisateurs est faite	xxxxx				xxxxx	xxxxxxxxxx			
Tache 2	xxx	xxx			xxxx	xxxxx		xxxxx	
Tache 3	xxxx				xxxxxx	xxxxxxxxxx			
Tache 4	xxx	xxxxx	xx			xxx	xx	xxx	xx
total	15	8	2		15	28	2	8	2
pourcentage	37.5	20	5		37.5	70	5	20	5

- Identifier les opinions que la Communauté a des institutions qu'ont travaillé avec eux l'eau potable on guide une discussion avec ces questions génératrices
  - Quels commentaires ils y sont en ce qui concerne le rôle de la Communauté elle-même dans la gestion durable de leur système d'eau ?
  - Quels commentaires ils y sont en ce qui concerne la qualité et durabilité des appuis institutionnels externes ?
  - Quels changements devraient avoir lieu selon les participants pour sortir de la situation actuelle et arriver à la situation future souhaitée (durabilité et couverture complète de responsabilités) ?

3. RAPPORTAGE

L'information réunie pendant les activités 1 et 2 devrait être systématisée dans un rapport intermédiaire à remettre/diffuser aux participants des deux activités antérieurs; cela devrait donner un cadre des principaux problèmes perçus de la situation du secteur eau-assainissement rural, ainsi que les facteurs qui devraient guider la réflexion conjointe:

- 1. Principaux problèmes perçus de la situation en ce qui concerne l'eau
  a. Aspects techniques

b Aspects organisationnels
c. Aspects économiques
d Aspects environnementales
e. Aspects de la formation
f. Aspects du suivi
g. Aspects de l'opération et du maintien.
h. Aspects motivationnels
i. etc.

- 2. Caractéristiques du service rural d'eau potable

  A base des opinions de sondages on résumera les caractéristiques négatives des systèmes d'eau existantes, les qualités que devraient avoir un service satisfaisant, et en quoi le service affecte la vie des usagers

- 3. Propositions de solutions collaboratives multi-acteurs

  Dans le cas que certaines aient déjà avancé des propositions de solutions de gestion ou thématiques ou encore qu'on retrouve certaines suggestionnes, doivent être reprises sous ce paragraphe

4. INTERVIEWS APPROFONDIES:

Si dans la phase de sondage des propositions concrètes ont été avancées, par le rapport intermédiaire on devrait pouvoir sélectionner des acteurs (représentants des institutions/organisations intégrés au processus) pour des interviews approfondies. Ces interviews auront la finalité, a partir de la retro alimentation de l'information du terrain, de sonder directement l'intérêt à une initiative multi-acteurs régies par des accords formalisés (objet d'analyse/départ pendant la première rencontre) idée qui serait éventuellement surgit des étapes 1 et 2 ou bien que le projet Pamolea déciderait de promouvoir comme base de réflexion.

Si le niveau de réflexion ne permet pas d'avancer avec l'activité 4 et d'un sortir des informations additionnelles a ces qu'on dispose déjà, on propose directement la premier rencontre d'analyse conjointe et recherche d'une solution collaborative. L'atelier sera préparé sur les résultats de la phase de sondage et les organisations qui y ont participé seront invitées.

Guide pour l'éventuelle phase d'interviews approfondies :

- Appréciation de la recherche en général et du rapport antérieur en particulier. Commentaires et Réflexions
- Proposition de l'organisation :
  - la proposition personnelle, institutionnelle ou communautaire (selon l'interviewé) à ce moment
  - comment devrait être une restructuration organisationnelle entre les parties
  - quels seraient les taches de chaque partie et avec quels objectifs ?
  - de quelles ressources économiques, humaines et techniques on aurait besoin pour l'implémentation de la proposition
- Les apports et modalités de participation, les ressources qui pourraient apporter les autres acteurs
- Rôle de l'interviewé et ressources qui peut apporter (institution et communauté)
- Eléments qui peuvent aider cette proposition
- Eléments qui peuvent rendre difficile l'implémentation de la structure
- Intérêt a suivre dans la participation au processus entamé et dans l'atelier de recherche de solution :
  - sonder la disponibilité

- établir compromis d'y participer
- informer sur date, heure et lieu de la première réunion de concertation
- établir la personne qui participerait: nom, fonction, responsabilité et pouvoir de décision.

Points d'attention pour cette phase:

Obtenir une participation effective d'une ample variété d'acteurs qui sont liés à l'eau d'une part et qui ont l'intérêt commun pour l'eau d'autre part sont éléments qui font espérer qu'une collaboration satisfaisante soie possible.

La participation effective des communautés et des usagers dans cette phase doit être garantie pour permettre un travail d'apprentissage en équipe communauté-gouverneurs que granitiserait la durabilité à long terme et l'institutionnalisation des coresponsabilités.

Etre positif envers la possibilité effective de collaboration pour la solution des problèmes identifiés est une attitude fondamentale du projet PAMOLEA

Il faut se rappeler qu'il s'agit d'un processus multipartis dans lequel interviennent diversités de perspectives et positions. Il faut trouver des propositions pour dépasser les écueils propres de la collaboration pour pouvoir arriver à inter-changes que puissent enrichir les solutions proposées par rapport à:

- ✔ Une meilleure qualité de solution
- ✔ Une meilleure capacité collective pour répondre au problème
- ✔ Majeurs ressources
- ✔ Les intérêts de chacun sont pris en compte
- ✔ La participation augmente l'acceptation de la solution et la disposition à l'implémenter.

4.2.2. PHASE DE CONVERGENCE: DESSIN/CONSTRUCTION DE SOLUTION

Dépendent des résultats de la phase de sondage, l'exemple suivant devra/pourra être révisé/adapté en quantités d'événements et en objectifs.

Convocateur: si au début de l'initiative, le projet joue un rôle de catalyseur, il faudrait déjà à partir de ce premier atelier, prévoir une coresponsabilité des acteurs clefs dans les convocations à l'atelier, même que fortement épaulés et appuyés par le projet; cela pour rendre plus concrets, intéressants et séduisants les engagements des acteurs piliers.

Invités: tous les acteurs qui ont participé dans la phase de sondage.

PREMIER ATELIER DE CONVERGENCE ET DE RECHERCHE:

OBJECTIF GÉNÉRAL

Définition conjointe, entre des représentants de toutes les parties impliquées dans le service rural d'eau potable de la Commune X, de solutions de collaboration interinstitutionnelle pour les problèmes de durabilité, qualité et responsabilisation qui affligent le secteur.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

- Identification, a partir des informations de la phase de sondage, des aspects problématiques dans le secteur, qui sont perçu et sont accepté par les différentes parties, comme base commune qui permet/nécessite une collaboration inter organisationnelle
- Construction d'une vision partagée entre tous les acteurs intégrés pour le futur du secteur
- Définition d'une stratégie et des structures/accords d'organisation interinstitutionnelle, qui sont soutenables à long terme
- Intégration commissions et agendas pour l'approfondissement, analyse et suivi a cout terme de différents aspects spécifiques (économiques, légaux, environnementaux, techniques, etc..) de la proposition générale collaborative interinstitutionnelle pour la gestion durable et de qualité du secteur (représentation, participation et rôles satisfaisants chaque acteurs)

PROGRAMME:

I. INTRODUCTION

I.1 Mot sur les objectifs de l'atelier par: *10 min*

I.2 Auto présentation des participants (nom, institution, charge) *20 min*

II. APRECIATION DE LA SITUATION DU SECTEUR

II.1 Restitution du processus de recherche-sondage sur l'aperçu institutionnel de la situation du secteur au niveau de différents acteurs (KRF, Fokontany, KPI, Exécutif Municipal, Délibératif Municipal), effectué par Pamolea au niveau de la Commune *30 min*

II.2 Validation de la compréhension de l'information et éventuel enrichissement de la part d'acteurs pas concernés directement jusqu'à présent par le sondage *30 min*

Modalité: plénière

II.3 Le futur: «future probable» et «future désiré» par rapport a l'organisation du service d'Eau Potable. *40 min*

- *Future probable* : si continuent la tendance actuelle et les problèmes évoqués au point II.1 et II.2, sans aucune action collaborative que va-t-il se passer ?(la pire des hypothèses)
- *Future désiré :* qu'est qu'on voudrait voir réalisé (la meilleure des hypothèses, le rêve)

Modalité: Le travail sera par groupe croisés, de telle forme que dans chaque groupe se trouvent personnes de différentes tipe d'organisation et possible position par rapport au produit de l'exercice, une guide sera élaboré pour les aider a prendre en considération les différents aspects.

Présentation et intégration des résultats en plénière. *30 min*

III. ANALYSE DU SYSTEME DE GESTION EAU ACTUEL

III.1 Analyse historique: qu'est que c'est passée dans le temps, par rapport aux différents acteurs dans le secteur eau et assainissement rural? Les participants peuvent placer les événements clé, que selon eux ont eu un impact, dans une frise du temps (L'objectifs est, entre autre, de créer entre tous

un sentiment d'appartenance à une histoire partagée et commune). *20 min*

III.2. Caractérisation et évaluation du service d'eau potable rural comme un système de partie interdépendantes: quels acteurs et activités relatives en font partie? On visualise ces informations dans un seul schéma (préparé en «y» par Pamolea selon l'étude de la phase exploratoire) essayant de mettre l'accent sur les interrelations : ce que vaut et qu'il faut garder, ce que ne va pas et qu'il faut éliminer et ce dont on a besoin et qu'il faut créer (cadre commun de référence) *30 min*

Modalité: plénière :les aspects à prendre en compte sortent de l'étude de la phase de sondage enrichis d'éventuels éléments sortis des exercices précédents d'analyse de durabilité

	Ce qu'il faut maintenir pour la durabilité du secteur	Ce qu'il faut laisser pour la durabilité du secteur	Ce qui manque pour la durabilité du secteur	Quel/quels acteurs doivent/peuvent le faire?
Aspects techniques				
Aspects économique				
Aspect suivi				
Aspect formation				
GIRE				
…				

IV ACCORDS ET SUITE

- Accords sur les engagements de chaque organisation; ex: restitution interne de l'information;
- Planification des étapes qui doivent suivre pour atteindre l'objectifs de l'initiative de concertation: réflexion interne institutionnelle sur une possible proposition de gestion, invitation à éventuels acteurs qui maquaient lors de cet atelier, mise en place d'une commission de préparation pour le prochaine atelier de concertation, date pour le prochaine atelier, etc *30 min*

DEUXIEME ATELIER:

Proposition de principes d'un deuxième Atelier de concertation de la phase de dessin; ce même atelier pourrait faire partie du premier, mais alors il faudrait prévoir deux jours de travail, temps qui parait trop longue à demander dans le contexte Pamolea

Dépendent des résultats du premier atelier l'exemple devra/pourra être révisé/adapté en nombre et objectifs)

Convocateur: il faudrait insister sur la coresponsabilité dans les convocations du deuxième atelier pour concrétiser les engagements des acteurs piliers.

OBJECTIFS:

- Validation du respect des accords du premier Atelier

- Analyse des différentes propositions institutionnelles pour la gestion du secteur si existent
- Définitions d'un cadre guide concerté de gestion à étudier en profondeur
- Etude des nécessités d'approfondissement pour son implémentation et définition d'un plan d'activités organisationnelles et collaboratives.

PROGRAMME:

I. INTRODUCTION

I.1 On reprend l'ANALYSE DU SYSTEME DE GESTION ACTUEL du premier Atelier (III.1; III.2). *40 min*

I.2 Révision de l'accomplissement des accords du premier atelier et résumé de l'analyse jusqu'à ce point (points plus importants et leur caractère participatif, de recherche et de concertation des acquis de ce processus entrepris) *40 min*

I.3 (groupes par type d'institution) Construction d'un future désiré pour la gestion du service d'eau et assainissement dans la Commune en question, d'ici à 10 ans, définition d'objectifs stratégiques, des formes d'organisation appropriées pour les atteindre (participants, rôles, responsabilités), d'aspects clefs (économique, technique, environnemental, légal, relationnels, etc) et attribution des rôles. *45 min*

I.4 Présentation et intégration des résultats en plénière: mise en évidence de solutions consensuelles générales *45 min*

II. PLANIFICATION DE L'ACTION

II.1 Analyse des facteurs limitatifs: en révisant ces facteurs (liste à partir de l'étude de la phase de sondage éventuellement complété par éléments sortis de l'exercice sur le future probable II.3 (premier atelier) et analyse du système, notamment «Ce qu'il faut laisser pour la durabilité du secteur») recherche de mécanismes pour les traiter et contrôler adéquatement. *45 min*

II.2. Dessin de plans d'actions (commissions d'étude) *60 min*

- Pour les différentes objectifs stratégiques, définis lors du travail I.3 (deuxième atelier), on crée des commissions (en accord avec l'intérêt et compétence de chacun) qui se chargeront d'élaborer un plan d'action sur trois délais: d'ici 4 semaines, d'ici 4 mois, d'ici 4 ans.
- Chaque commission prépare un affiche pour son plan d'action et l'expose en plénière.
- L'organisation opérative de chaque commission doit être mise en place: coordination, agenda de travail, fréquence et lieu de réunion, produits attendus

II.3. On termine par la révision des principaux résultats et acquis; par rapport au temps de travail des commission on fixe approximativement le prochaine atelier de révision (l'idée est de rappeler au gens qu'il s'agit d'un processus inachevé et de stimuler la participation par un engagement effective et indispensable pour la suite). *30 min*

PROPOSITION DE PRINCIPES D'UN TROISIÈME ATELIER de concertation de la phase de dessin: arriver au choix et planifier l'implémentation.

Dans le processus de diagnostic (sondage) et étude des propositions les plus viables (dessin) pour la recherche d'une solution d'organisation sectorielle, qui garantit dans le futur le fonctionnement du secteur rural eau potable et par conséquent de chacun des systèmes et des approvisionnements construits, il faut effectuer un atelier de socialisation des alternatives les plus proches aux nécessités

définies conjointement pour cette solution. Le but de l'atelier (ou plusieurs le cas échéants) est arriver à un consensus sur quel est l'alternative la plus viable et comment sa mise en marche se concrétiserait. L'atelier pourrait être divisé en trois grandes phases :

- 1. Présentation du processus en général et de chacune des propositions à analyser (deuxième atelier I.3.)
- 2. Analyses des critères de base à considérer pour la validité de chacune des propositions
- 3. Accords et compromis

PARTIE 5: WASH: GESTION ET RELATION

La collaboration avec la plateforme ou structure WASH locale est une voie à suivre afin d'accroître le nombre d'intervenants (secteur public, secteur privé, société civile ou associations et ONGs, acteurs locaux,…) et pour développer des synergies pour le développement du secteur. L'objectif est globalement de mobiliser et d'impliquer les décideurs. Pamolea va jouer un rôle de catalyseur dans la région V7V.

Par l'activation d'un Comite Wash Régional, on aspire à appuyer le gouvernement dans l'atteinte de l'ODM et des objectifs du MAP. Des activités de plaidoyer seront faites auprès des responsables étatiques, du secteur privé, des sociétés civiles et autres acteurs potentiels pour stimuler leur engagement dans le secteur EPAH, sa place dans l'ODM et le MAP.

OBJECTIF

Créer une opportunité de synergie de tous les acteurs locaux de la région

RESULTAT

Tous les acteurs de la région sont regroupés sur la plateforme WASH et maîtrisent les informations du secteur

ACTIVITES

- Documentation sur la vision WASH et politique nationale de mise en place de structures Wash
- Analyse des raisons pertinentes sur l'utilité de la plateforme Wash avec le CdP Pamolea
- Définition de budget Pamolea alloué à cette démarche
- Réunion préparatoire avec quelques membres de comité d'autre région (Atsinanana/FSG et National
- Contact avec les autorités locales (services déconcentrés, district, Mairie, région)
- Information ouverte a la société civile (ONG, association, secteur prive) sur l'initiative Wash
- Mise en place de plateforme WASH Régional dans les premiers temps + Élire les membres de chaque commission (plaidoyer, suivi, communication + mobilisation + sensibilisation, etc.)
- Eventuelle mise en place du comité de pilotage (politique national Wash): définition de chef de file thématique entre MEM et Min. Santé
- Élaboration de plan d'action par les membres de la plateforme WASH en collaboration avec le comité national WASH
- Mise en œuvre des activités inscrites dans le plan d'action
- Analyse avec les écoles sur la pertinence et l'intérêt de la mise en place des structures locales WASH scolaire

CONDITIONS PREALABLES

- Bonne compréhension sur la vision Wash par Pamolea

INPUTS

- Rapports ou PV de mise en place des autres comités, MAP, Charte Wash

PRODUITS

- Approbation du CdP à la stratégie d'intervention Wash
- Liste exhaustive des acteurs locaux
- Rapport de réunion
- PV de constitution contenant la liste des membres et les différentes commissions
- Liste des membres du comité de pilotage
- Plan d'action annuel

ACTEURS IMPLIQUES

- Tous les acteurs de la localité
  - Organismes internationaux et nationaux
  - Société civile
  - Autorités locales (niveau Région, District, Commune,)
  - Leaders traditionnels
- Services déconcentré

RESPONSABLE PAMOLEA

- Directeur de projet
- Chef d'antenne

PERSONNEL PAMOLEA IMPLIQUE

- CdP
- Equipes des antennes

PARTIE 6: GENRE

6.1. INSTITUTIONALISATION DU GENRE

INTRODUCTION

La pertinence du PAMOLEA a été justifiée par sa contribution aux ODM notamment l'objectif 3: « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ». Cet objectif correspond au défi 5 de l'engagement 8 du MAP. Afin de contribuer à lever ce défi, le Genre doit être institutionnalisé dans le PAMOLEA.

Ce chapitre présente des idées de base sur le Genre, quelques outils sensibles au Genre et les principales étapes que les membres du consortium PAMOLEA envisagent à suivre pour arriver à l'institutionnalisation de l'approche GeD.

Au niveau de l'engagement 8 - défi 5 visant la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, le gouvernement malgache a formulé des stratégies suivantes :

1. Intégrer la dimension genre dans le développement.
2. Favoriser l'accès des femmes aux opportunités économiques.
3. Augmenter le nombre des femmes occupant des postes supérieurs au niveau de l'administration locale, régionale et nationale.
4. Réduire les abus contre les femmes.
5. Eliminer les pratiques traditionnelles qui affectent négativement les femmes.
6. Honorer les femmes en tant que source de la vie.
7. Mettre en place une institution gouvernementale pour promouvoir les conditions féminines.

LE GENRE

Le Genre fait référence à l'ensemble des caractéristiques associées aux hommes et aux femmes dans une société et dans un contexte historique et culturel donné. C'est un concept qui met l'accent sur les rôles sociaux qui changent selon la localisation et l'époque.

Le Genre ≠ le Sexe, ce dernier fait référence aux caractéristiques physiologiques des hommes et des femmes. Un individu **naît** "mâle" ou "femelle" (sexe) et **devient** un "homme" ou une "femme" (genre) .

Dans la région Vatovavy Fitovinany les rôles traditionnellement dévolus aux femmes sont ceux de mères et de ménagères alors que les hommes assument le rôle de chef de famille et de ce fait, doivent pourvoir aux besoins financiers et matériels des membres de la famille.

La répartition des rôles, n'est pas en tant que telle, quelque chose de négatif. Cependant, cette répartition a comme conséquence de favoriser ou de restreindre la capacité d'accéder et de bénéficier des retombées du développement.

Dans la région Vatovavy Fitovinany, ce sont en général les hommes qui évoluent dans l'espace public, ce qui leur permet d'avoir des contacts externes et d'accéder ainsi à l'information sur les diverses opportunités économiques, sociales et politiques. Ce sont les hommes qui prennent les décisions, et qui, par conséquent, sont susceptibles d'accéder et de contrôler les ressources de développement.

Les femmes de la région ont moins accès à l'information, disposent moins de liberté et de mobilité, et elles exercent un contrôle très limité sur les ressources familiales et communautaires. Ainsi, le statut des femmes les tient à l'écart des processus de prise de décision et limite ainsi leur participation au développement.

Les raisons qui expliquent cette situation sont d'ordre culturel. Comme pour la culture en général, la définition des rapports entre les sexes se modifie au fil du temps. Le changement culturel se produit à mesure que les collectivités ou les ménages réagissent aux nouvelles technologies, des pressions exercées sur l'environnement, des projets comme le PAMOLEA, etc.

Le changement est également tributaire des politiques gouvernementales. On peut penser notamment à la promotion de la planification familiale et à ses effets sur la structure de la famille ou aux actions pour stimuler le

Quand nous parlons de « culture » dans le cadre du PAMOLEA, nous faisons allusion à la définition adoptée par la Conférence mondiale sur les politiques culturelles (Mexico, 1982) :

« La culture... est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeur, les traditions et les croyances. »

nombre de filles inscrites à l'école, etc.

La culture se redéfinit progressivement, certains segments de la société militent en faveur du changement et donnent l'exemple à cet égard, alors que d'autres s'y opposent.

LES PRINCIPALES NOTIONS DE L'APPROCHE GED (GENRE ET DEVELOPPEMENT)

Le projet PAMOLEA adopte une approche GED qui vise à la fois l'amélioration des **conditions de vie** des femmes et celle de leur **statut**. Le projet considère que la transformation des rapports inégaux de genre et l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes sont des conditions essentielles au développement social et économique de la région Vatovavy Fitovinany.
L'approche du PAMOLEA se diffère de l'approche IFD (Intégration de la femme au développement) qui prévoit de la création des activités spécifiques pour les femmes afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Les stratégies et les actions du PAMOLEA devraient répondre aux **besoins pratiques** (amélioration des conditions de vie) et aux **besoins stratégiques** (amélioration du statut social) des femmes à travers la promotion de l'équité et de l'égalité entre les sexes.

Une **analyse Genre** est donc nécessaire avant de démarrer les activités dans une communauté pour identifier le rôle des hommes et celui des femmes dans le domaine de l'Eau et de l'Assainissement. Notamment, la gestion, l'exploitation des ressources, l'accès et contrôle des ressources en vue d'identifier les écarts entre les hommes et les femmes.

Afin de promouvoir l'**équité** le PAMOLEA, prend en considération le fait que les gens n'ont pas les mêmes opportunités pour accéder aux ressources et développer leurs capacités. L'équité ne se traduit pas par une égalité de traitement; elle peut nécessiter un traitement différent afin de combler un désavantage. Par exemple la parité qui cherche à favoriser une participation égale (en nombre) des hommes et des femmes dans une structure.

Afin de promouvoir l'**égalité** le PAMOLEA veille à ce que les différences entre les hommes et les femmes se traduit par un renforcement de la position des uns sur les autres. Même si les femmes et les hommes sont différents et qu'ils ont des rôles sociaux différents, ils ont la même valeur et doivent avoir les mêmes droits.

LES RÉFÉRENCES AU GENRE DANS LE DOCUMENT DE PROJET

Pour élaborer le projet PAMOLEA des études ont été réalisées, malheureusement une analyse Genre n'a pas été réalisée. Ci-dessous, une récapitulation des références au Genre qu'on trouve dans le document du projet.

La première référence se trouve au niveau de la description de l'approche intégrée où est stipulée : *« Sensibilisation et formation sur les thèmes GIRE et **équité de genre** »*. Le concept équité de genre n'a pas été développé.

Aussi au niveau du cadre logique on trouve deux références au concept « équité de genre ». D'abord au niveau du résultat 2 : *« Les usagers adoptent un comportement conforme aux principes WASH et GIRE associés (usage rationnel, hygiène, environnement, **équité de genre**, durabilité) »*

Ensuite au niveau d'une activité du sous résultat 3.4 : *« Développer un manuel d'Intermédiation Sociale qui intègre les aspects GIRE, **l'équité de genre** et la bonne gouvernance »*

Aucun indicateur dans le cadre logique n'est sensible au Genre

Bref, les indicateurs méritent d'être reformulés

Au niveau de la description des activités à entreprendre le document donne plus de directives en ce qui concerne la prise en compte du Genre.

Activité 1.2: Elaborer un Dossier Communautaire (DC) des villages retenus

L'objectif du DC est …….. à comprendre et analyser les éléments relatifs aux comportements et pratiques de la population. Cette étude diagnostiquera la situation initiale ……... **L'analyse de la position sociale de la femme avant l'implantation des ouvrages, ainsi qu'une analyse des facteurs de blocage et les opportunités, permettra de maximiser l'impact de l'Action sur la situation spécifique des femmes**. Ces diagnostiques permettront d'orienter les actions de Communication pour un Changement de Comportement (CCC).

Activité 2.2: Former et équiper des comités Diorano-WASH
Dans chaque village au moins 4 "Relais Communautaires" sont formés …… Les expériences montrent qu'il s'agit souvent de femmes et de filles. Les monitrices du projet veilleront à ce que les relais disposent de suffisamment de crédibilité et d'engagement pour catalyser les changements dans le village.

L'INSTITUTIONALISATION DU GED

L'institutionnalisation signifie l**a prise en compte systématique de la dimension Genre, de façon transversale, dans toutes les activités du PAMOLEA ainsi que dans son fonctionnement interne**. Ceci veut dire que l'intégration du genre ne relève pas de la seule responsabilité de quelques personnes au niveau du projet. Ce sont les organisations, membres du consortium PAMOLEA, qui s'engagent à institutionnaliser l'approche GED.

L'institutionnalisation du GED au niveau du PAMOLEA sera beaucoup plus compliquée si les organisations exécutrices, elles-mêmes n'ont pas institutionnalisé le Gendre.

La politique, le processus de prise de décision, l'allocation des ressources pour les activités et les relations de travail, doivent tous contribuer à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. La prise en compte de la dimension Genre doit être une routine dans toutes les activités pour l'ensemble des membres des équipes sur terrain ainsi que les membres de la Cellule Technique et du Comité de Pilotage.

Le GED ne s'intéresse pas aux femmes comme groupe spécifique. Le GED ne se limite pas à la présence d'un nombre équivalent de femmes et d'hommes au niveau de nos activités et au sein de notre équipe. Il ne s'agit pas non plus de développer des actions spécifiques pour les femmes. De même l'accès des femmes aux ressources ne constitue pas, en tant que telle, une stratégie d'institutionnalisation de l'approche Genre.

Toutes ces actions sont importantes et nécessaires mais pour institutionnaliser le GED, le PAMOLEA doit identifier et intégrer les préoccupations, les besoins, les choix des femmes et des hommes dans toutes ses actions.

Il faut se rendre compte de l'existence des formes de résistance contre le genre. Souvent, cette résistance est inconsciente, comme une mauvaise habitude. Il incombe à chacun impliqué au projet PAMOLEA de le rendre visible et d'y réagir de manière constructive.

LES ÉTAPES À SUIVRE

Ci-dessous les principales étapes à suivre afin d'arriver à l'institutionnalisation de l'approche GED dans le projet PAMOLEA.

1. Approbation par le Comité de Pilotage sur le principe d'institutionnaliser le GED au niveau du PAMOLEA (partie intégrante du Vadémécum Méthodologique).

2. Analyse des compétences des personnes impliquées dans le PAMOLEA en ce qui concerne l'approche GED. Ensuite, l'élaboration d'un programme de renforcement de capacités des concernés.

3. Mise au point des descriptions de tâches
Afin de promouvoir l'institutionnalisation les responsabilités pour contribuer à l'atteinte d'équité de genre sont inscrites dans les descriptions de tâches et feront partie intégrante du système de suivi et d'évaluation.

4. Analyse du Cadre Logique et reformulation des indicateurs d'efficacité et d'impact afin de les rendre sensible au Genre.

5. Analyse des méthodologies proposées dans le Vadémécum sur les aspects Genre. Si nécessaire les différentes méthodologies seront ajustées pour les rendre sensible au Genre.

6. Réalisation d'une analyse Genre avant le démarrage des activités dans les Communes d'Intervention (Voir annexe 5)

7. Mise en place des outils de P, S & E sensible au Genre (Planification, de Suivi et d'Evaluation)

6.2. CONCEPTS RELATIFS À L'APPROCHE GENRE ET DÉVELOPPEMENT

Analyse selon le genre	Prise en compte des différents rôles dévolus par la société aux hommes et aux femmes dans le but de mieux comprendre ce que ces derniers font, les ressources dont ils disposent et quels sont leurs besoins, leurs responsabilités et leurs priorités.
Approche IFD Intégration de la femme au développement	Une approche qui vise à intégrer les femmes dans le processus existant en suscitant leur participation aux projets de développement et en créant des projets spécifiques pour les femmes afin d'améliorer leurs conditions de vie.
Approche GED Genre & Développement	Une approche globale du développement qui tient compte de l'ensemble des rapports sociaux dans une communauté et plus spécifiquement des rapports entre les femmes et les hommes qu'elle vise à transformer vers des rapports plus égalitaires en vue d'un développement humain durable.
Autonomie	La possibilité d'agir, de prendre des décisions. La faculté de se prendre en charge à partir de ses propres ressources.
Besoins / intérêts stratégiques	Besoins en relation avec l'amélioration du statut des femmes et la transformation des rapports inégalitaires entre les hommes et les femmes.
Besoins pratiques	Besoins en relation avec l'amélioration des conditions de vie : par exemple, l'eau potable, les soins de santé, l'éducation, les moyens de production, etc.
Discrimination	Traitement différent et en défaveur d'un individu ou d'un groupe d'individus en raison de différences physiques, culturelles ou idéologiques.
Données par sexe	Collecte et ventilation des données et des informations statistiques en fonction du sexe en vue de procéder à une analyse comparée selon le sexe.
Double standard	Préjugé qui veut que des comportements soient acceptables pour un sexe et inacceptables pour l'autre et vice et versa.
Division sexuelle du travail	Répartition des tâches et des responsabilités basée sur le genre.
Égalité	Les femmes et les hommes ont le même statut, ils jouissent des mêmes conditions pour réaliser pleinement leurs droits humains et des mêmes aptitudes pour contribuer au développement national, politique, économique, social et culturel et bénéficier des résultats.
Égalité des chances entre femmes et hommes	Absence d'obstacle à la participation économique, politique et sociale en raison du sexe.
Enquête sur l'emploi du temps	Évaluation des activités réalisées par les individus et du temps imparti à chacune des activités. Ce type d'enquête permet de rendre visible la contribution économique et sociale du travail des femmes, travail invisible

et non rémunéré.

Équité — Prise en compte des spécificités et des besoins de chacun et de la position défavorable d'un groupe d'individus afin d'assurer l'accès aux ressources et la participation maximale de chacun(e) au développement.

Genre — Le genre fait référence aux caractéristiques sociales des hommes et des femmes dans une société. Ces caractéristiques sont très variables et changent selon le contexte historique et culturel ; elles façonnent l'identité sociale d'un individu et déterminent son rôle et sa place dans la société.

Habilitation ou renforcement du pouvoir (empowerment) — Processus d'acquisition du pouvoir et de son exercice. La capacité de prendre part aux décisions qui ont un impact sur notre propre vie et sur l'ensemble de la société, et la capacité de mettre en marche des actions visant son auto-développement.

Institutionnalisation de l'approche Genre (Gender Mainstreaming) — Intégration systématique des conditions, des priorités et des besoins propres aux femmes et aux hommes dans toutes les politiques en vue de promouvoir l'égalité en tenant compte activement et manifestement de leur incidence sur la situation spécifique des femmes et des hommes lors de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation.

Mesures d'équité — Mécanisme qui vise à réduire les écarts existants entre hommes et femmes (ou entre groupes défavorisés ou vulnérables et groupe dominant) afin d'assurer l'accès aux ressources et un développement viable.

Oppression — Domination d'un groupe " privilégié " sur un autre, fondée sur des pratiques discriminatoires et des menaces de violence (physiques ou symboliques).

Perspective de Genre — Prise en compte et analyse des différences entre les femmes et les hommes.

Plafond de verre — Obstacle invisible résultant d'un ensemble complexe de structures au sein des organisations à prédominance masculine, empêchant les femmes d'accéder à des fonctions supérieures.

Parité — Méthode tendant à garantir à ce que les hommes et les femmes participent de manière égale au processus de développement en tant qu'agents et bénéficiaires.

Patriarcat — Système social caractérisé par la domination des hommes sur le contrôle des ressources et des mécanismes politiques, économiques, sociaux et culturels.

Pouvoir — La notion de pouvoir peut avoir plusieurs sens selon la façon dont il est exercé :

a) Exercer le pouvoir **sur** : c'est-à-dire contrôler des personnes, exercer une autorité sur quelqu'un ; il se fonde sur un rapport dominant / subordonné;

b) Exercer le pouvoir **de** : c'est-à-dire avoir la capacité de réaliser des choses, la possibilité de combler des besoins, de participer à la promotion de nos propres projets sociaux et politiques.

c) Exercer le pouvoir **avec** : c'est-à-dire s'associer avec d'autres personnes pour réaliser une action.

Quota	Détermination d'une proportion ou d'un nombre défini de postes, de sièges ou de ressources réservés à un groupe particulier, généralement selon certains critères ou certaines règles, en vue de corriger un déséquilibre antérieur, généralement en matière de prise de décision ou d'accès à la formation ou à l'emploi.
Rôle en fonction du Genre	L'ensemble des responsabilités, tâches, activités assignées aux femmes et aux hommes. Les rôles sont inculqués dès l'enfance à travers le processus de socialisation.
Sexe	Le sexe biologique fait référence à l'ensemble des caractéristiques biologiques des hommes et des femmes qui ont pour seule fonction la reproduction de l'espèce. Ces caractéristiques sont universelles.
Sensibilité au Genre	La sensibilité aux questions de genre est la capacité de reconnaître les problèmes types de genre, et plus précisément, de reconnaître les perceptions et les intérêts spécifiques des femmes qui émanent de leur position sociale et des rôles sociaux qui leur sont traditionnellement dévolus.
Spécificité de Genre	Différences entre les hommes et les femmes qui découlent de leurs vécus respectifs et du rôle qui leur est dévolu. Par conséquent, les préoccupations, les priorités et les besoins des uns et des autres peuvent être différents.
Statistiques ventilées par sexe	Collecte de données désagrégées selon le sexe et qui permet de réaliser des analyses comparatives et d'identifier les disparités.
Subordination	Situation d'une personne dominée par une autre, caractérisée par une relation de dépendance et de servitude.
Traitement équitable entre les sexes	Équité de traitement envers les femmes et les hommes qui peut se traduire par une égalité de traitement ou un traitement différent, mais considérée comme équivalent en termes de droits, d'avantages, d'obligations et de chances.
Travail lié à la production	Le travail de production de biens et de services, la plupart du temps rémunéré.
Travail lié à la reproduction	L'ensemble des tâches liées à la maternité, aux soins des enfants et des personnes âgées mais aussi aux tâches domestiques tels que la cuisine, les corvées d'eau et de bois, etc.
Travail lié à la collectivité	Les tâches qui relèvent de l'organisation de cérémonies, de fêtes et de services sociaux. Ce travail est bénévole.

6.3. ETAPES D'ANALYSE GENRE

ETAPE 1 : LA SITUATION GÉNÉRALE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES DANS LE SECTEUR EAU & ASSAINISSEMENT

1. Quelles institutions [1] interviennent dans le secteur Eau & Assainissement?
   - Niveau national
   - Niveau régional: Vatovavy Fitovinany
   - Niveau district: Mananjary – Nosy Varika - Ifanadiana
   - Niveau communal: …….

Pour chacune des institutions [2]

2. L'institution dispose-t-elle d'une politique sur le Genre (consigner sur le papier) ?
3. L'institution fait-elle des efforts particuliers pour atteindre les femmes ou pour répondre à leurs besoins spécifiques ?
4. L'institution démontre-t-elle un intérêt à prendre en compte la dimension Genre dans ses activités?
5. L'institution a-t-elle de l'expérience en termes d'intégration de l'approche Genre dans ses projets / activités?
6. Comment est la composition de l'équipe de l'institution intervenant au niveau des districts et communes d'intervention du PAMOLEA ?

Veuillez spécifier la composition par niveau: personnel d'appui – technicien(ne)s - cadres

7. L'institution se montre-t-elle intéressée à modifier certaines pratiques de travail pour favoriser plus d'équité au sein de son institution ?
8. Quelles sont les mesures à mettre en œuvre par le PAMOLEA pour renforcer les capacités de l'institution à promouvoir l'égalité entre les sexes et à réduire les écarts de genre?

ETAPE 2 : LES RÔLES DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LES MÉCANISMES DE GESTION ET LES PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISION

1. Quels sont les mécanismes de gestion et de prise de décision au niveau
   - des comités de gestion des points d'eau,
     des associations d'usagers,
   - des autorités communales,
   - des autorités traditionnelles,
   - …

2. Quel est le nombre de femmes et d'hommes impliqués dans ces mécanismes de gestion et de décision ?
3. Quelle est la répartition des responsabilités et des pouvoirs au sein des mécanismes de gestion et de décision entre les femmes et les hommes ?
4. Quels sont les processus de prise de décision et quelle est la participation des femmes et des hommes à ces processus ?
   - Un processus de prise de décision fait référence à la façon dont sont prise les décisions : de façon autocratique, suite à une consultation publique, par vote après discussion entre les membres d'un comité de gestion élargit ou restreint, par un comité d'experts, suite aux recommandations faites par le gestionnaire principal ou le directeur, etc.
5. Quels sont les critères de sélection (p. ex. le profil recherché) et comment est organisé le processus de nomination des gestionnaires et des décideurs ?
6. Quelles sont les forces (aptitudes) et les faiblesses des femmes et des hommes en termes de

[1] **inclus les membres du consortium PAMOLEA**

[2] **Comme réponse Oui ou Non ne suffit pas, veuillez donner des informations précises / des exemples.**

gestion et de pratique du pouvoir dans les activités du secteur Eau & Assainissement ?

7. Comment la participation des femmes dans les mécanismes de gestion et de décision est elle perçue par :
   - les autorités administratives ?
   - les autorités locales / traditionnelles
   - les comités de gestion existants
   - les hommes & les femmes dans les communautés concernées

8. Quels sont les obstacles à la participation des femmes dans les mécanismes de gestion dans le secteur aux niveaux stipulés ci-dessus (point 7) ?

ETAPE 3 : L'ACCÈS ET LE CONTRÔLE DES RESSOURCES DU SECTEUR

1. Quelles sont les ressources dans le secteur Eau et Assainissement actuellement disponibles au niveau des communes / fokontany ? Les ressources peuvent être des ressources matérielles, des (in)formations, des ressources financières, des appuis, etc.

2. Qui contrôle ces ressources? les autorités administratives, autorités traditionnelles, des comités, des individus, etc.

3. Est-ce qu'il y a des facteurs qui limitent l'accès des femmes et/ou des hommes à ces ressources ?

4. Est-ce qu'il y a des facteurs qui limitent le contrôle des ressources par les femmes et / ou par les hommes ?

5. Existent-ils des écarts (ou inégalités) entre les hommes et les femmes par rapport à l'accès et au contrôle des ressources du secteur ?

6. Si oui, quels sont-ils ?

7. Pourquoi ces écarts existent-ils ?

8. Quelles peuvent être les répercussions d'un accès et d'un contrôle différenciés des ressources par les femmes et par les hommes ?
   - Au niveau du secteur (quelles limitations cela peut représenter pour le développement du secteur au niveau des localités/ communes / districts / …) ?
   - Et pour les populations cibles ?

ETAPE 4 : BESOINS PRATIQUES ET STRATÉGIQUES DES FEMMES

1. Quels sont les activités à mener par le PAMOLEA afin de répondre aux besoins pratiques [3] des femmes ?

2. Quels sont les activités à mener par le PAMOLEA afin de répondre aux besoins stratégiques [4] des femmes?

[3] **Besoins en relation avec l'amélioration des conditions de vie**

[4] **Besoins en relation avec l'amélioration du statut des femmes et la transformation des rapports inégalitaires entre les hommes et les femmes.**

6.4. STRATÉGIES DE RÉSISTANCES & RÉACTIONS RECOMMANDÉES

Il est important de reconnaître les différentes formes de résistance contre des changements souhaités et le genre en particulier. Il incombe à chacun impliqué au projet PAMOLEA d'y réagir de manière constructive (voir les réactions recommandées ci-dessous).

Stratégies de résistance		**Réactions recommandées**
Négation du problème	Soutenir que le problème de l'égalité entre les sexes ne se pose pas dans une communauté donné, ou que les activités envisagées n'impliquent aucune discrimination envers les femmes.	Fournir des preuves empiriques solides (statistiques, témoignages, recherche concrète) attestant des disparités et de l'existence de pratiques discriminatoires.
Prétention de parler au nom des «femmes»	Une ou deux expériences sont généralisées en une vaste déclaration censée s'appliquer à toutes les femmes; ou supposer qu'en raison de sa propre expérience, on sait « ce que veulent les femmes » ou ce dont elles ont besoin (ignorant en général que les femmes ne constituent pas un groupe homogène).	Trouver des résultats de recherche qui offrent un point de vue plus fiable. Démontrer qu'il est nécessaire de bien comprendre une situation donnée et favoriser le recours à des méthodes participatives qui tiennent compte des différences entre les sexes, ainsi que le dialogue avec les organismes féminins, etc.
Adoption d'une mesure symbolique	Reconnaître que des mesures structurelles s'imposent au niveau de la stratégie d'intervention mais se contenter à la participation des femmes aux activités.	Appeler l'attention sur les effets / l'impact du projet. Le projet permet-il d'améliorer les services destinés aux femmes ou d'accroître l'égalité entre les sexes?
Faux-semblant	Reconnaître les problèmes en théorie mais ne prendre aucune mesure significative pour y remédier.	Intégrer l'égalité entre les sexes au niveau des indicateurs de résultats et au système de suivi.
Lancement d'une étude	Retarder les décisions en lançant une étude permettant d'obtenir davantage d'information (en espérant que le problème aura «disparu» à la fin l'étude).	S'il est nécessaire d'effectuer des recherches, cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille différer toutes les actions. On peut effectuer une recherche action, entreprendre une action préliminaire fondée sur les données existantes.
Cloisonnement	Référer toutes les questions relatives aux femmes et à l'égalité aux personnes officiellement responsables de la « valorisation des femmes ».	Prouver concrètement que les questions d'égalité entre les sexes concernent tous les niveaux du projet et notamment les travaux des équipes sur terrain.

PARTIE 7: NORMES

7.1. NORMES TECHNIQUES AEP

Désignation	Norme	Observations
Populations bénéficiaires	Nn =No (1+Tc) n	Prévoir une période de dessin de n=15 ans No = nombre de populations en temps 0 Nn = nombre de population en temps n Tc = taux de croissance démographique du village (= 3,33 %) En principe la construction est pour la population future; analyser avec les habitants le possible développement du village – construire les BF pour la population future sur la limite des villages…
Consommation	30 l/personne/jour, pour ceux qui s'approvisionnent à la borne fontaine 60 l/personnes/jour, pour le branchement particulier	Consommation seulement pour les activités domestiques; A explorer : - branchements particulier seulement avec compteur; - Seulement en cas de surplus d'eau disponible; - branchement particulier doit contribuer avec montant du compteur (propriétaire compteur = KRF) - tarif différentié pour branchements particuliers. - Les conditions de branchements particuliers doivent être claires pour les intéressés avant la construction
Débit (Q)	Q Supérieur ou égal à (Nnfx30)/86400 = q1 + (Nnpx60)/86400 = q2 Débit nécessaire pour les lavoirs = q3 Q = q1 + q2 + q3	Q: Débit qui doit être disponible à la source (fin période sèche) Nnf: Nombre de personnes se ravitaillant aux bornes au temps (n = 15 années) Nnp: Nombre de personnes ayant des branchements particuliers au temps (n) Les lavoirs et les branchements particuliers seront seulement construits quand l'eau est

Désignation	Norme	Observations
		disponible: on pourrait analyser la possibilité de construire des systèmes mixtes (gravitaires pour l'eau potable + puits ouverts pour lavoirs, latrines,…)
Débit de pointe (Qp)	- Pour les bornes fontaines Qbf= 0.2xNnf/100 = 5.76 x q1 La demande d'une borne fontaine pour les calculs hydrauliques est 0.2 litre/sec - Pour les branchements particuliers Qbp =2q2 - Si on prévoit l'utilisation des lavoirs pendant les heures non de pointe la distribution ne devrait pas tenir compte du débit des lavoirs; Sinon prévoir 0.5 l par lavoir (Ql) Qp = Qbf + Qbp + Ql	Qp: débit sortant du réservoir Nnf: nombre de la population à l'année n (= 15 années) qui est desservi par bornes fontaines. Une borne fontaine pour 100 personnes doit au moins fournir 12 litres par minute sur les heures de pointe.
Nombre de personnes desservies par borne	- Min 25 (au moment de la construction) - Max 100 (dans le future)	Des BF additionnels pour les écoles, Centres de Santé peuvent être ajoutés
Dimension réservoir	V = 0.4 x Q x 84600/1000	V: Volume du réservoir en m^3 Q: Débit à la fin du période de dessin (débit qui doit être disponible à la source)
Distance entre points d'eau	Préférable < 150 m Max = 200 m	Le toit le plus éloigné ne doit pas se situer à plus de 100 m du point d'eau
Conduite	En PEHD	PN selon dessin
Profondeur tuyaux	> 70 cm	Sinon les tuyaux devraient être protégé par béton ou on utilisé les tuyaux galvanisés
Coût par habitant	50 Euro / personne	Si le prix est plus haut le CT doit être consulté
Composition consommation 30 l/pers/jour	- 2 l pour boire	

Désignation	Norme	Observations
	- 7 l pour la cuisine - 12 l pour la douche - 4 l / jour par personne = laver vêtements - 5 l = latrines	

Simulation – dessin AEP

Village: Amparahy

Population actuel: 494 hab.

Membres par foyer: 5 personnes

- pour Amparahy la population en 15 ans sera:

  N= 494(1+0.03) ^{15}= 770 habitants

- Q = débit moyen de la conduite en litre par seconde à la fin du période du dessin.
  q1 = débit moyen pour usagers des bornes fontaines
  q2 = débit moyen pour les branchements particuliers

  Si on prévoit 22 branchements (cad 110 personnes) dans la future le débit moyen sera:

  q = q1 + q2 = ((660*30) + (110*60))/86400 = 0.2292 + 0.076 = 0.305 l/s

- Dimension réservoir

  V= 0.4 * q*86400/1000

  V= Volume réservoir en m3

- Qp = débit de pointe (débit de la distribution)

  Pour les bornes fontaines =

  Qbf = 0.2 x Nf/100 = 1.32 l/s

  - Avec Nnf = nombre de la population à l'année n qui est desservi par bornes fontaines.
  - Une borne fontaine pour 100 personnes doit au moins fournir 12 litres par minute sur les heures de pointe.

  Qbf = 5.76 x q1

  Pour les branchements particuliers

  Qbp = 2 x q2 = 0.152 l/s

  Le débit de pointe théorique est donc pour Amparahy:

  Qp = 0.2 x 660/100 + 2 x 0.076 = 1.32 + 0.152 = 1.47 l/s

- On prévoit en Amparahy 7 bornes fontaines (BF), 1 lavoir et 22 Branchements particuliers (BP)

OBSERVATION

Afin de faciliter la simulation on regroupe les branchements particuliers: dans l'exemple on a regroupé les branchements particuliers autour les borne fontaines (BF) (3 branchements particuliers pour chaque BF): ainsi les branchements particuliers sont distribués dans le système. La simulation se fait

avec le logiciel WaterCad.

Lavoir: on suppose que les lavoirs ne sont pas accessibles pendant les heures de pointe. Ainsi le débit pour la simulation des heures de pointe est 0. Pour la simulation des heures de dalle on prévoit un débit de 0.5 l/s.

Les demandes à utiliser dans le dessin sont donc:

- BF + branchements particuliers (3 familles = 15 personnes)
  = Qbf/#BF + (personnes avec BP simulés/personnes total avec BP)*Qbp
  = 1.32/7 + (15/110)*0.152 = 0.1886 + 0.02 l/s = 0.21 l/s
- Branchement particulier (pour 5 personnes) = Consommation BP*5*2/86400
  = 0.0069 l/s

7.2. NORMES TECHNIQUES PUITS – FORAGES

Désignation	Norme	Observations
Population	La population actuelle	
Consommation moyenne	30 l/personne/jour	
Nombre de personnes servies par puits	Min > 50 adultes Max < 80 adultes	La capacité de cotisation du nombre de personnes servies doit garantir l'entretien de l'ensemble des puits.
Profondeur du puits	Au moins 2 m plus bas que le niveau d'eau, fin saison sèche et une qualité de l'eau acceptable.	
Protection contre la contamination	Zone 1: Aucune activité n'est autorisée autour du puit dans un rayon de 10m Zone 2: Périmètre d'où l'eau souterrain a besoin 10 jours pour arriver au puits/forage : pas d'utilisation des déchets organiques	Vu le fait qu'il est impossible de faire des analyses pour chaque puits ces critères sont indicatifs. A l'équipe et le fournisseur de service d'analyser et apprécier la situation sur le terrain.
Distance entre Puits et Latrine	Pour une latrine à fosse septique la distance minimale est de 15 m Pour une latrine à fosse perdue ou la sortie de la fosse septique la distance minimale est de 50 m.	Attention au choix technique des latrines.
Distance entre Puits et Fosse à ordures	Préférable > 100 m	
Coût par habitant	Max 25 Euro	

7.3. NORMES TECHNIQUES ASSAINISSEMENT

Désignation	Norme
Latrines familiales	- Il faut qu'il y ait au moins une distance de 15m entre un point d'eau et une latrine; - Si c'est sur une pente, le point d'eau doit être sur la partie supérieure par rapport à la latrine; - Il faut également que la latrine installée ne viole pas les us et coutumes comme la partie sacrée de l'orientation astrale de la maison (ou an-dohamandry); - Le respect du ou des voisins sur l'endroit où on installe la latrine est aussi prise en considération afin d'éviter d'éventuel litige afférent à la latrine; - La construction de petit canal d'évacuation des eaux usées par le bénéficiaire; - Le traitement des ordures ménagères dans les fosses pour les déchets périssables dans le cadre de l'hygiène en général - La nappe phréatique se trouve au moins à 2 m du fond des installations - Lavable - Pas d'émanation d'odeur - Présence dispositif de lavage de mains – canal d'évacuation - Fosse en trois buses perforées avec dalle en céramique pour le terrain sablonneux et à nappe phréatique profonde (plus de 2 m du fond des buses). Pour les terrains latéritiques, une seule buse de 0,25 m supporté par des poutres en béton. Capacité de 1m3. - pour les localités à nappe phréatique élevée: utilisation Ecosan
Latrines scolaires	- une latrine par 50 élèves; 1-2 cabines pour les enseignants - La latrine construite à deux compartiments (garçons et filles séparés) munis de deux urinoirs avec les normes (50/100) - Dalle: lavable, nettoyable et trou avec couvercle - Plate forme Urinoir: étanche et lavable (Pierre plat, béton, carrelé, ……): nécessité de la disponibilité facile d'eau à tout moment; installation des réservoirs en hauteur, robinets,... Evacuation Urinoir: Canalisation vers la fosse étanche - Fosse: type double fosses alternées et ventilées, fosse étanche (la dalle raccordée à la fosse en service est utilisable, la seconde est obturée) - une infrastructure d'adduction d'eau potable avec borne fontaine ou pompe à manuelle aspirante (PMH) et un dispositif de lavage de mains. - Présence des portes savons. - Le dispositif de lave-mains doit comporter d'un robinet ou d'un gobelet ou de Tippy Tap (bouteille surélevée renversée) ou similaire. Evacuation. - Les infrastructures installées doivent respecter l'intégration entre l'eau, l'assainissement et l'hygiène.

PRESENTATION DES TYPES DE LATRINES

Types		Avantages	Inconvénients
Céramique	**Double fosse avec siphon et tuyau PVC**	- Dure très longtemps pour une famille car le contenu de la première fosse une fois pleine sera laissé s'assécher tout en utilisant la 2ème fosse et vice versa - Type idéal pour une famille pour le cas d'inexistence d'odeur, - Lavable, - Elimine beaucoup de microbes par le caractère lisse de l'appareil - Ne se gratte pas comme le plastic, - Dure 5 à 6 ans avant d'être pleine pour une famille de 8 personnes - Apporte de la dignité à la famille	- Chère pour les couches les plus vulnérables
	Simple fosse avec siphon et tuyau PVC	- Type idéal pour une famille pour le cas d'inexistence d'odeur, - Lavable, - Elimine beaucoup de microbes par le caractère lisse de l'appareil - Ne se gratte pas comme le plastic, - Dure 5 ans avant d'être pleine pour une famille de 6 personnes - Apporte de l'estime et de la dignité à la famille	- Proposée à la couche pauvre dans le projet PAMOLEA - Etant donné que dans les régions rurales les familles sont nombreuse, il y a le risque qu'elle se remplisse en 4ans ou peut-être moins, il y aura à ajouter une deuxième fosse
	Simple fosse nouvelle technologie	- Ne consomme pas beaucoup de ciment - Lavable	- Idem
	Directe à la fosse	- Sans siphon - Lavable	- Ne dure pas longtemps pour une famille nombreuse
Ecosan		- Pour les zones à nappe phréatique élevée mais pas dans les régions à sol sableux ni ferralitiques - Lavable	- demande des réparations presque tous les ans - On ne se sent pas à l'aise dans ce type de cabinet d'aisance - «on n'arrive pas à déféquer dans ce genre de latrine»

7.4. APPORTS USAGERS

7.4.1 APPORT FINANCIER

Dans le cadre de l'appropriation des interventions il est indispensable qu'il y a un apport financier: vu les problèmes de pauvreté dans la zone, les équipes avec les impliqués définiront les façons à apporter ce montant. Le montant est égal pour tous les interventions de l'eau potable.

Le montant pour les interventions en EP sera fixé avec des représentants des CCL (Comité Consultatif Local) maximum 90 jours après l'ouverture des bureaux du projet. Pour l'EP ce montant sera au moins 2.000 Ar (valeur 1 jour de travail en zone rural) par adulte (+18 ans). La contribution sera gérée par le KRF et la mairie et sert comme fonds de réserve pour la gestion des ouvrages.

L'apport financier pour l'infrastructure sanitaire sera utilisé pour le paiement en partie des maçons installateurs et la livraison des matériaux: 20.000 AR pour la solution technique approprié le moins chère (5.000 AR pour le transport, 15.000 AR restant pour les maçons installateurs). Si un bénéficiaire désire une service plus chère sa contrepartie sera 20.000 Ar plus la différence avec la solution moins chère.

7.4.2. MATÉRIAUX LOCAUX

- **AEP**

Matériaux	Apport village		Observations
	Oui	Non	
Bois ronds		X	De préférence on achète les matériaux dans le village.
Planches		X	idem
Chevrons		X	idem
madriers		X	idem
Sable	X		
Gravillons		X	idem
Blocage		X	idem
Mœllons		X	idem
Briques		X	idem

- **ASSAINISSEMENT**

De même, les propriétaires des latrines contribuent en apport en nature avec la construction de la superstructure et avec le blocage (3 sacs).

Suite au contrat conclu entre PAMOLEA et le bénéficiaire, il appartient au bénéficiaire de construire la superstructure dans un délai de 2 mois au maximum.

7.4.3. MAIN D'ŒUVRE

Main d'oeuvre	Apport bénéficiaire		Observations
	Oui	Non	
Manœuvre	x		Main d'œuvre pas spécialisée pour les techniciens et maçons
Creusement et remplissage des canaux, latrines,...	x		
Transport	x		Du dépôt au chantier (le projet est responsable pour le transport jusqu'au village)
Gardiennage des matériaux	x		

7.4.4. ACCUEIL DES TECHNICIENS ET STOCKAGE DE MATÉRIAUX

Accueil	Apport bénéficiaire		Observations
	Oui	Non	
Hébergement	x		
Restauration		x	Responsabilité du projet, service organisé par le KRF, mais payé par le personnel concerné.
Stockage de matériaux	x		

PARTIE 8: PSE (Planification, Suivi & Evaluation)

8.1. INTRODUCTION

Le système de la planification, du suivi et de l'évaluation fait partie intégrante de la méthodologie d'intervention du PAMOLEA. Ce sont des éléments transversaux avec un rôle primordial au niveau des interventions. Les trois éléments PS&E sont indissociables et constituent un tout cohérent.

Les résultats du système PS&E doivent permettre de démontrer la pertinence du projet par rapport à ses propres objectifs, les objectifs du MAP et les OdM. Le projet à l'obligation de contribuer au débat (inter)national sur le secteur Eau et Assainissement et pour cela ses expériences et ses résultats doivent être récoltés, analysés et diffusés systématiquement.

Le « Cadre Logique » est la base du système PS&E du PAMOLEA. **Son contenu doit être mis à jour périodiquement suite aux informations générées par le système PS&E.** Dans cette partie du Vadémécum la systématique du système est présentée.

Le suivi et l'évaluation nécessitent la collecte et l'analyse des informations qui sont obtenues par l'utilisation de méthodes quantitatives (enquêtes, questionnaires, sondages, échantillonnages...) et qualitatives (observation, entrevues...). Afin d'arriver d'une réelle « Maîtrise d'Ouvrage Local » les différents acteurs (communes, organisations d'usagers, …) doivent avoir recevoir un renforcement de leurs capacités dans le domaine PS&E.

Les acteurs qui devraient être impliqués aux activités de PS&E diffèrent par activité et dépendent de la phase dans laquelle l'intervention se trouve (cf. « Acteurs Impliques » au niveau des chapitres du Vadémécum). Le « comment » promouvoir / faciliter / …. la participation des concernés aux activités de PS&E sera le sujet des formations données par des membres de la Cellule Technique et des experts externes (par exemple sur l'institutionnalisation du Genre).

Veuillez consulter le manuel de procédures du PAMOLEA pour des directives sur la planification, le suivi et l'évaluation concernant la gestion administrative et financière.

8.2. PLANIFICATION

Sur la base du cadre logique des calendriers des activités et des ressources seront développes.

Le calendrier des activités met en évidence ❶ la séquence logique et ❷ les liens d'interdépendance entre les activités. Le calendrier indique aussi ❸ la charge de travail des personnes impliquées dans la mise en œuvre de l'activité. Sur la base du calendrier des activités ❹ une estimation des ressources matérielles et financières peut être définie.

Les activités par résultat du cadre logique sont éclatées en sous-activités. Après cette exercice chaque activité est copiée dans un tableau appelé **diagramme de Gantt.** Les diagrammes de Gantt fournissent un moyen initial d'étalonnage et une aide à une planification prévisionnelle des ressources humaines, matérielles et financières.

Les calendriers semestriels sont indicatifs et se limitent à la planification des ressources humaines. Ils sont élaborés par la direction et les chefs d'équipe en collaboration avec la Cellule Technique. Ces calendriers sont mise au point trimestriellement.

Les calendriers trimestriels présentent une planification dans le temps plus précise des ressources humaines et sont la base pour élaborer des calendriers des ressources matérielles et financières. Ils sont élaborés par les équipes avec un appui de la direction.

Ensuite, au niveau de chaque équipe des fiches sont établies présentant les tâches à accomplir par les différents membres de l'équipe. Sur la base de ces fiches les détails opérationnels sont planifiées pendant des réunions de l'équipe (p.ex. hebdomadairement).

Les résultats des sessions de planification des équipes sont communiqués systématiquement à la direction,

qui informera la Cellule Technique afin de coordonner les missions d'appui et de suivi.

8.2.1 LES ÉTAPES DE LA PLANIFICATION SEMESTRIELLE

- Etape 1 : Dresser la liste des principales activités
  Les activités par résultat du cadre logique sont copiées dans un tableau. Ensuite les activités sont éclatées en sous-activités.

- Etape 2 : Répartir les activités en sous-activités
  Le but du découpage des activités en sous-activités est d'identifier toutes les étapes nécessaires pour réaliser l'activité. Il faut éviter une division trop détaillée des activités. On devrait cesser l'éclatement de l'activité dès qu'on dispose suffisamment d'éléments pour estimer le temps et les ressources nécessaires (cf. étape 4).

- Etape 3 : Vérifier l'enchaînement et l'interdépendance
  Après que toutes les activités ont été décomposées elles seront reliées entre elles pour déterminer:
  - leur enchaînement - dans quel ordre les activités doivent être entreprises ?
  - leur interdépendance – dépendra le démarrage ou l'achèvement d'une autre activité?

- Etape 4 : Etablir des tableaux de Gantt
  Après cette exercice chaque activité est copiée dans un tableau appelé **diagramme de Gantt**. La forme du calendrier peut être adaptée pour correspondre à la durée en question (semestrielle ou trimestrielle). Le tableau de Gantt présente une estimation de la charge de travail des personnes impliquées (nombre de jour de travail).

- Etape 5 : Définir les compétences requises
  Une fois les sous-activités connues les compétences requises et les personnes concernées sont à déterminer. C'est le moment de vérifier si le calendrier des activités est réalisable compte tenu les ressources humaines disponibles. Il faut éviter que la charge de travail par personne dépasse le nombre de jour ouvrable de la période concernée.

- Etape 6 : Définir les indicateurs d'activités
  Ces indicateurs servent de base au suivi et sont une indication de l'avancement des activités. Ces indicateurs devraient avoir des éléments de quantité, de qualité et de localisation. Par exemple, un indicateur simple est la date de l'achèvement d'une activité dans une localité donnée. Cependant, veiller à préciser des aspects de qualité liés à des produits tangibles (étude, PV, rapport, ouvrage, etc.).

8.2.2 LA PLANIFICATION TRIMESTRIELLE

La planification trimestrielle est un développement et une actualisation de la planification semestrielle par les équipes de terrain en étroite collaboration avec la direction (étapes 7 – 11).

- Etape 7 : Vérification et actualisation des planifications semestrielles
  Les premiers six (6) étapes sont examinés et si nécessaire des modifications sont apportées.

- Etape 8 : Etablir des calendriers des ressources matérielles et financières
  Pour chaque sous-activité sont estimés :
  - les frais des indemnités et de l'hébergement du personnel
  - les besoins en moyens de déplacement
  - les fournitures et autres consommables
  - l'équipement et matériaux
  - les coûts des engagements (fournisseurs de services et de travaux)

- Etape 9 : Déterminer la période d'exécution de l'activité
  Faites une estimation réaliste de la durée des (sous)-activités pour fixer leurs dates de démarrage et d'achèvement. L'inexactitude est une erreur fréquente, causée généralement par une sous-estimation du temps nécessaire suite à :
  - l'omission des sous activités essentielles ;

- l'incapacité à prévoir l'interdépendance des activités
- l'incapacité à prévoir la mise en concurrence de ressources (même personne ou même matériel prévu pour faire deux choses en même temps)
- désir d'impressionner avec des résultats rapides

- Etape 10 : Résumer le calendrier des principales activités
  Après avoir déterminé les sous-activités et les ressources nécessaires pour la réalisation des activités, chaque équipe établi un résumé des activités principales portant sur le lancement, la durée et l'achèvement.
- Etape 11 : Elaboration du budget trimestriel
  Chaque équipe établi une synthèse des calendriers des ressources par (sous-)activité afin que la Direction puisse élaborer le budget trimestriel.

8.2.3 LA PLANIFICATION MENSUELLE

Sur la base de la planification trimestrielle chaque équipe établit une planification mensuelle détaillée.

- Etape a : Diviser les (sous-)activités en tâches à accomplir
  L'identification des tâches permettra de bien planifier la réalisation des activités et les ressources nécessaires (humaines, matérielles, financières). Veiller à ne pas se perdre dans des détails. Il faut se limiter aux tâches principales nécessaires pour gérer le temps disponible au niveau des membres de l'équipe.
- Etape b : Planification des tâches
  Détermine la durée de chaque tâche et fixe sa date de démarrage et d'achèvement.
- Etape c : Répartir les tâches au sein de l'équipe
  Qui fait quoi, quand et comment. Il est important de s'assurer que chacun comprend ce qu'on attend de lui, faute de quoi il convient d'augmenter le degré de précision de la description des tâches.
- Etape d : Planification des ressources
  Après la répartition des tâches, chacun planifie les ressources nécessaires pour accomplir ses tâches.
- Etape e : Planifier les appuis
  Les appuis internes (direction, CT et équipes d'appui) et externes doivent être planifiés en avance. La direction a la responsabilité de coordonner ces appuis.

8.3. SUIVI

Le suivi consiste de la collecte systématique des données sur le processus entamé (par exemple sur notre méthodologie) ou des activités par l'utilisation d'outils et des techniques prédéfinies (observation, enquêtes, …). Les données collectées sont archivées dans une manière permettant une consultation facile et facilitant leur analyse. Les résultats de l'analyse permettent de prendre des mesures correctives nécessaires pour surmonter les contraintes rencontrées, et résoudre les problèmes qui se posent. Le système de suivi fournit aussi les principales informations pour les évaluations.

Le système de suivi du PAMOLEA va au-delà le suivi de l'utilisation des moyens et de la réalisation des activités planifiées. Le cadre logique fournit des éléments permettant de suivre l'avancement du projet vers l'atteint des résultats et des objectifs. Les hypothèses et conditions préalables incluses dans le Cadre Logique sont des facteurs hors contrôle du projet méritant aussi un suivi périodique.

En résumé, le système de suivi fournit des informations pour :

1. déterminer l'écart entre les activités réalisées et celles prévues dans le plan d'actions ;
2. apprécier l'efficience des activités (les moyens utilises);
3. apprécier la qualité des services et produits fournis afin d'améliorer le contenu des activités ;
4. démontrer l'efficacité des services / produits offerts par le projet (la réponse des bénéficiaires sur les

résultats atteints) ;
5. apprécier le processus suivi et la pertinence de la méthodologie afin de l'améliorer ;
6. apprécier l'influence des changements au niveau du contexte sur le PAMOLEA.
7. apprécier l'avancement du projet vers l'atteint des objectifs (impact).

« Si j'avais su que je devrais analyser toutes ces informations, je n'en aurais pas tant demandé… »

Veiller à limiter la collecte des données à un niveau suffisant pour répondre aux objectifs du système de Suivi et Evaluation !

Le recueil systématique de l'information et son analyse demande de la discipline et du temps. **Les activités de suivi doivent être considérées comme des activités à part entière**. Plus ces activités sont planifiées, plus il est probable qu'elles ne seront pas abandonnées pour des obligations quotidiennes plus 'urgentes'. Voir entre autres étape 6 du système de planification (la définition des indicateurs d'activité).

Bref, **les activités de suivi doivent être incluses dans les calendriers de planification et les calendriers d'emploi des ressources** (financières, matérielles et humaines).

Il faut se rendre compte que les équipes ne seront pas en mesure de collecter eux-mêmes toutes les données et informations dont le système de suivi aura besoin pour répondre aux sept (7) objectifs susmentionnés.

Une partie des informations sont collectées par d'autres intervenants, autorités, etc. En plus, en cas de besoin le projet fera recours à des prestataires pour la collecte de certaines données (par exemple INSTAT).

Pour chacun des sept (7) objectifs de suivi mentionnés plus haut quelques caractéristiques sont présentées ci-dessous. Suivi par quelques points d'attention pour les différentes phases de la mise en place des infrastructures. Finalement, les principales étapes à suivre pendant la phase de démarrage sont énumérées.

8.3.1. ECART ENTRE RÉALISATIONS ET PRÉVISIONS

Une appréciation de l'avancement du projet est donnée sur la base de la détermination de l'écart entre les prévisions et les réalisations. Chaque équipe présente et commente cet écart dans ses rapports mensuels qui sont soumis à la Direction du projet (cf. le canevas annexé). Le 3ième rapport mensuel couvrira le trimestre écoulé et ce rapport utilise le même canevas que les rapports mensuels. Le Directeur établit une synthèse des rapports trimestriels des équipes et soumet un rapport du projet au Siège d'ICCO qui assure l'envoi du rapport aux membres du consortium.

Les rapports semestriels et annuels présentent aussi des informations sur les écarts au niveau de la réalisation des activités et le lien avec l'avancement vers les résultats et les objectifs du projet. Ces rapports sont conformes aux directives fournies par la Commission Européenne.

8.3.2. EFFICIENCE DES ACTIVITÉS

L'appréciation de la conversion des ressources humaines, matérielles et financières en services et produits sera faite sur la base des informations fournies par le Logiciel REGIE (gestion et analyse du budget). Le logiciel permet entre autres de faire des analyses par ligne budgétaire, par district et commune et par antenne du projet. Les couts sont comparés avec des prévisions budgétaires. Ces analyses sont faites par le RAF d'ICCO et communiquées / discutées avec les équipes et les membres de la CT et du CdP. Les résultats des analyses sont joints aux rapports narratifs (trimestriels / semestriels / annuels).

Avec le temps des comparaisons entre le PAMOLEA et des informations fournies par autres intervenants et projets seront effectuées afin d'en tirer des leçons.

8.3.3. QUALITÉ DES SERVICES ET PRODUITS

Afin d'obtenir des informations permettant d'améliorer le contenu des activités un suivi rapproché des réalisations est organisé. Comme indicateurs les conditions stipulées dans les contrats et les normes techniques stipulés dans les TdR et les études sont utilises. Les PV et rapports de suivi des techniciens et de la Cellule Technique servent comme SdV.

Des activités spécifiques sont organisées pour obtenir des feedbacks des bénéficiaires sur la qualité des services et produits, par exemple des sondages, évaluations après une formation, etc. Des PV des réunions, des rapports de formations, des lettres reçues des bénéficiaires servent comme SdV.

8.3.4. EFFICACITÉ DES SERVICES / PRODUITS OFFERTS

L'efficacité des interventions du projet dépend de la réponse des bénéficiaires aux résultats atteints. Les indicateurs au niveau de l'objectif spécifique du Cadre logique servent comme point de départ pour apprécier l'efficacité. Semestriellement, une appréciation de l'avancement du projet vers la réalisation de ces indicateurs est effectuée. Pour cela des activités sont programmées afin de recueillir des informations liées aux indicateurs et une base de données est constituée pour les classer et analyser.

8.3.5. PERTINENCE DE LA MÉTHODOLOGIE

Les activités du projet sont la résultante de la méthodologie adoptée. Les informations sur l'efficience, la qualité et l'efficacité des services et produits du projet sont analysées conjointement par les membres de la Cellule Technique et les cadres des équipes afin de compléter et d'améliorer progressivement le Vadémécum Méthodologique du projet.

8.3.6. CHANGEMENTS DANS LE CONTEXTE

Semestriellement, les changements au niveau du contexte qui pourraient avoir une influence sur le PAMOLEA sont analysés. Si nécessaire, des modifications au niveau de la logique d'intervention et/ou de la méthodologie sont introduites. Une attention particulière est donnée aux hypothèses et conditions préalables du Cadre Logique étant donné que ces facteurs sont hors contrôle du projet.

8.3.7. AVANCEMENT VERS L'ATTEINT DES OBJECTIFS GLOBAUX

Si possible semestriellement mais au moins annuellement, les informations par rapports aux indicateurs d'impact sont recueillies. Pour des éventuelles décisions stratégiques à prendre, le projet ne devrait pas attendre les appréciations des missions d'évaluation externes.

8.3.8. SUIVI PENDANT LES 4 PHASES DE LA MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES

On peut faire une distinction entre quatre phases :

- la phase préparatoire
- la phase réalisation,
- la phase post-réalisation,
- la phase exploitation.

➢ La phase préparatoire

Cette phase est primordiale pour la réussite des phases suivantes. Les activités de suivi de cette phase préparatoire mettent un accent sur le respect de la méthodologie du PAMOLEA, notamment

- le renforcement des capacités des concernés,
- les analyses et études,
- le processus de planification et l'implication et la responsabilisation des différents acteurs,
- les campagnes d'information et de sensibilisation.

➢ La phase de réalisation

Le suivi concerne la vérification des prestations par des tiers et les activités réalisées en régie par les membres du consortium. Entre autres le respect :

- des contrats et cahiers des charges,
- des normes techniques,
- des cadres institutionnels et organisationnels,

Une attention particulière est donnée au suivi des étapes de la méthodologie du projet afin de pouvoir apprécier leur pertinence et d'apporter des améliorations.

➢ **La phase post-réalisation**

Après la mise en place des infrastructures, la fonctionnalité des ouvrages et du système de gestion mis en place sont suivis. Au niveau des infrastructures on suit entre autres :

- l'état de l'ouvrage et les dispositifs de protection et l'hygiène du milieu,
- l'organisation de l'entretien,
- la présence des réparateurs et du matériel pour l'entretien (outils, pièces d'usure, …),
- l'appropriation de l'infrastructure : les documents des structures de gestion, les PV des réunions, les comptes rendus aux usagers, la gestion financière, le régime de distribution de l'eau, ...

Au terme de chaque suivi, les recommandations sont données par rapport aux constats.

➢ **La phase d'exploitation**

Les systèmes mis en place dans le cadre du PAMOLEA peuvent avoir des systèmes d'exploitation très différents (gestion par des associations d'usagers, gestion par affermage, …). Il est important de suivre et d'analyser :

- le fonctionnement effectif, efficace et durable du système,
- le recouvrement des coûts,
- les conditions générales d'exploitation et d'entretien,
- les conditions techniques et financières d'exécution du service.

8.3.9. ETAPES PRINCIPALES À SUIVRE (PENDANT LA PHASE DE DÉMARRAGE)

Le suivi est un système itératif et les actions se répètent. En plus, les étapes présentées ci-dessous ne se suivent pas toujours chronologiquement. Des actions faisant partie des étapes différentes peuvent se dérouler au même moment. La liste doit être considérer comme une mnémotechnique pour éviter qu'on brûle des étapes.

- Etape 1 : Mise au point du Cadre Logique
  - Vérification si les indicateurs sont « Objectivement Vérifiables » et sensibles au Genre (cf. Aide-mémoire atelier 18-19 octobre 2007).
  - Si nécessaire, les indicateurs sont adaptées / reformulées.
- Etape 2 : Détermination des besoins en appui et renforcement des capacités des équipes au niveau de PS&E.
- Etape 3 : Formulation des TdR pour des appuis par des experts externes.
- Etape 4 : Planification des appuis à fournir par des membres de la CT et par des experts externes (à incorporer dans les planifications des équipes)
- Etape 5 : Réalisation des appuis
  - Formations, échanges, ….
  - Développement des outils de suivi.
  - Conception d'une base de données
- Etape 6 : Pour faire un bon suivi il faut fixer des points de références (points zéro) de tous les aspects

qui concernent les interventions du projet (par exemple : la qualité et la capacité organisationnelle au niveau des communes / villages, nombre de points d'eau, nombre de latrines, habitudes hygiéniques, etc.). Sans points de références il est très difficile d'apprécier l'avancement et les effets du projet.

- Etape 7 : Réalisation des activités de suivi
  - Par les membres des équipes sur le terrain + accompagnement par les membres de la CT / experts externes.
  - Par les membres de la CT / CdP.
- Etape 8 : Alimentation de la base de données avec les résultats du système de suivi.
- Etape 9 : Analyse des informations et définition des mesures et actions à prendre.
- Etape 10 : Application des mesures et la mise en œuvre des actions

8.4. EVALUATION

Le PAMOLEA connait deux types d'évaluation qui sont planifiés comme des activités à part entière.

Premièrement, les **évaluations 'internes'** réalisées annuellement par les membres du consortium, notamment les membres de la CT et du CdP. Ces évaluations sont réalisées après le 3ième trimestre afin que le projet puisse bénéficier des recommandations pour élaborer le plan d'action de l'année suivante.

Deuxièmement, les **évaluations externes** effectuées selon les calendriers et les procédures déterminés et convenus préalablement avec les bailleurs. Le PAMOLEA aura une évaluation à mi-parcours et une évaluation à posteriori. Ces évaluations visent à déterminer la pertinence et l'efficacité, les effets et impacts des activités par rapport aux objectifs fixés.

Les évaluations utilisent comme points de référence les indicateurs du cadre logique, éventuellement adaptés lors du suivi. A partir de ces indicateurs, des comparaisons sont effectuées entre les effets et les impacts prévus et ceux réalisés accompagnées d'une discussion sur les causes des écarts. De plus, des résultats non-prévus sont identifiés et des raisons sont données pour une révision éventuelle des plans du projet.

L'évaluation doit aussi permettre de s'assurer que les changements observés ne sont pas que momentanés et que la conviction s'est bien installée chez les divers acteurs (services techniques, communes, groupes des usagers, ...), que les actions entreprises doivent être durables et irréversibles, et que la pérennité des installations et la bonne gestion repose sur eux-mêmes.

L'évaluation à **mi-parcours** évalue les réalisations de la première phase du projet sur le plan technique, financier et organisationnel. Elle permet de tirer des enseignements afin d'améliorer l'exécution du projet pendant la 2ième moitié de sa vie.

L'**évaluation à posteriori** porte essentiellement sur :

- la réalisation du projet PAMOLEA et son degré de conformité au Plan d'action et le Cadre Logique,
- l'effet et l'impact du projet sur le plan économique et social,
- le développement institutionnel, notamment au niveau de la gestion, l'appropriation et de la pérennisation.